

Lire les états financiers – Que me faut-il savoir?

RÉPONSES À DES QUESTIONS COURANTES

John Hughes, CPA, CA
Alex Fisher, CPA, CA

GUIDE D'INTRODUCTION



Lire les états financiers – Que me faut-il savoir?

RÉPONSES À DES QUESTIONS COURANTES

John Hughes, CPA, CA

Alex Fisher, CPA, CA

GUIDE D'INTRODUCTION

AVERTISSEMENT

La présente publication, préparée par les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), fournit des indications ne faisant pas autorité.

CPA Canada et les auteurs déclinent toute responsabilité ou obligation pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de l'application de cette publication.

Copyright © 2014 Comptables professionnels agréés du Canada

Tous droits réservés. Cette publication est protégée par des droits d'auteur et ne peut être reproduite, stockée dans un système de recherche documentaire ou transmise de quelque manière que ce soit (électroniquement, mécaniquement, par photocopie, enregistrement ou toute autre méthode) sans autorisation écrite préalable.

Pour obtenir des renseignements concernant l'obtention de cette autorisation, veuillez écrire à permissions@cpacanada.ca.

Données de catalogage disponibles auprès de Bibliothèque et Archives Canada.

La présente publication peut être téléchargée du site www.cpacanada.ca.

Table des matières

Avis au lecteur	1
Préface	3
Comprendre les concepts et les pratiques	11
Q. Les états financiers sont-ils précis?	13
Q. Que signifie le terme « consolidé » dans le contexte des états financiers?	15
Q. Pourquoi les actifs et les passifs comptabilisés dans les états financiers sont-ils évalués de différentes manières?	16
Q. Quelle est la différence entre les coûts comptabilisés en tant qu'actifs et les coûts comptabilisés en tant que charges?	18
Q. Quelle est la différence entre le résultat net et le résultat « global »?	19
Q. Quelle est la différence entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie?	20
Q. Quels éléments composent les capitaux propres et quelles en sont les difficultés inhérentes?	23
Q. Quelle est l'importance des notes complémentaires?	24
Q. Quelle est l'importance des informations à fournir sur la « continuité de l'exploitation »?	26
Comprendre les rapports, y compris leur structure et leur organisation	29
Q. Quelle est l'importance du rapport de l'auditeur?	31
Q. En quoi les rapports intermédiaires diffèrent-ils des rapports annuels?	34
Q. Pourquoi des sociétés similaires utilisent-elles des intitulés et des formats de présentation aussi différents lorsqu'elles préparent leurs états?	35

Q. Quelle est l'importance de tous les sous-totaux du compte de résultat — « marge brute », « perte avant autres éléments », etc.?	36
Q. Quelle est l'importance de la distinction entre les actifs et les passifs courants et non courants (ou à long terme)?	38
Q. Dans quelle mesure l'« analyse des ratios » est-elle utile pour comprendre les états financiers?	40
Q. Qu'est-ce que le rapport de gestion?	41
Comprendre certaines questions particulières	45
Q. Quelles sont les difficultés inhérentes à la comptabilisation des produits des activités ordinaires?	47
Q. Qu'entend-on par « goodwill » et « immobilisations incorporelles »?	48
Q. Comment peut-on évaluer le succès d'une acquisition?	50
Q. Quelles sont les méthodes utilisées pour comptabiliser les investissements en titres de capitaux propres	52
Q. Qu'entend-on par « amortissement »?	54
Q. Qu'entend-on par « pertes de valeur »?	55
Q. Qu'entend-on par « rémunération à base d'actions » (dont les options sur actions et autres types d'unités à base d'actions) et comment la comptabilise-t-on?	57
Q. Comment comptabilise-t-on les monnaies étrangères?	58
Q. Que signifient les chiffres sur les impôts dans les états financiers?	60
Q. Qu'entend-on par « résultat par action » et « résultat dilué par action »?	62
Q. Quelles informations les états financiers fournissent-ils sur les dividendes et autres distributions similaires?	64
Q. Comment les biens miniers sont-ils traités dans les états financiers?	65
Q. Qu'entend-on par « information sectorielle »?	67
Q. Comment les états financiers traitent-ils les événements postérieurs à la date de clôture?	68
Glossaire	71

Avis au lecteur

L'organisation comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) est la plus grande association de professionnels de la comptabilité au pays; elle s'est donné pour mission de renforcer la confiance du public envers la profession de CPA en agissant dans l'intérêt public et en favorisant l'excellence de ses membres.

Les comptables professionnels agréés (CPA) sont estimés pour leur intégrité et leur expertise.

La division Recherche, orientation et soutien de CPA Canada a commandé la présente publication dans le cadre de son projet de recherche continue.

Les points de vue et conclusions exprimés dans la présente publication, qui ne fait pas autorité, sont ceux des auteurs. Ils n'ont pas été adoptés, sanctionnés ou approuvés par un conseil ou un comité de CPA Canada ou par un ordre ou institut provincial, le Conseil des normes comptables (CNC) ou les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La présente publication contient de l'information générale seulement et n'a pas pour objectif d'être complète ou de fournir des conseils comptables, d'affaires, en finance, en placement, juridiques, fiscaux ou tout autre conseil professionnel.

Elle ne saurait se substituer à la prestation de conseils ou de services professionnels et ne devrait pas constituer le fondement de décisions ou de mesures pouvant avoir des répercussions sur le lecteur ou sur son entreprise.

Avant de prendre toute décision ou mesure pouvant le toucher ou toucher son entreprise, le lecteur devrait consulter un conseiller professionnel qualifié.

Même si tous les efforts ont été faits pour assurer l'exactitude de l'information, celle-ci ne peut être garantie et ni CPA Canada ni les auteurs n'acceptent quelque responsabilité ou obligation que ce soit pouvant découler, directement ou indirectement, de l'utilisation ou de l'application de la présente publication ou de l'appui sur celle-ci.

Préface

Les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) a élaboré la présente publication dans le but de tenter d'expliquer certains concepts, certaines conventions et certains principes sur lesquels reposent les états financiers et qui sont susceptibles d'intéresser le lecteur. La présente publication a pour but de répondre à certaines questions importantes qu'un utilisateur inexpérimenté cherchant à acquérir une compréhension de base des états financiers pourrait poser.

La présente publication vise principalement à aider le lecteur à :

- faire ses premiers pas en vue de l'acquisition d'une meilleure compréhension de ce que les états financiers font et de ce qu'ils ne font pas;
- avoir des discussions plus éclairées avec des conseillers financiers ou autres professionnels.

À notre avis, même les personnes ne souhaitant pas acquérir une connaissance approfondie de la comptabilité auraient intérêt à se familiariser avec certains termes, concepts et principes comptables importants, ce qui permettrait de dissiper en partie le mystère entourant cet aspect des affaires et du commerce. Cependant, par nécessité, les auteurs de cette publication présentent de manière simplifiée de nombreuses questions qui pourraient très bien être abordées de manière beaucoup plus approfondie et n'ont pas cherché à donner une compréhension exhaustive de ces questions.

La présente publication ne constitue pas non plus un guide permettant de distinguer les « bons » états financiers des « mauvais », ou encore les sociétés « saines » des sociétés « en difficulté ». Une telle évaluation dépend en grande partie des faits d'une situation particulière; ainsi, une indication troublante dans des circonstances données peut s'avérer encourageante dans un autre contexte. Par exemple, une perte déclarée pour l'exercice considéré dans un secteur d'activité clé (voir la page 67) peut en elle-même sembler un signe négatif; toutefois, si la perte de l'exercice précédent était beaucoup plus importante, celle de l'exercice considéré représente alors un grand pas en avant vers la rentabilité. Dans le même ordre d'idées, la comptabilisation d'un bénéfice peut sembler positive en soi, ce qui n'empêche pas la société déclarant un tel bénéfice d'éprouver de grandes difficultés, comme une augmentation des passifs ou une diminution des flux de trésorerie (c'est-à-dire que tout dépend du

contexte global). C'est rarement une bonne idée de s'attarder à un seul aspect des états financiers — qu'il semble bon ou mauvais — sans tenir compte de ses liens avec l'ensemble des informations fournies dans les états.

La présente publication ne vise aucunement à appuyer directement des décisions en matière d'investissement. Même si une entreprise donnée peut être objectivement considérée comme une « bonne » entreprise (par exemple, parce qu'elle génère continuellement un bénéfice et des liquidités), cela ne veut pas nécessairement dire que ses titres constituent un bon placement. Par exemple, l'action de la société peut être déjà « évaluée en fonction de la perfection », ce qui limite son potentiel d'appréciation. Étant donné que les états financiers sont souvent publiés plusieurs mois après la date de clôture (voir la page 68), ils présentent un tableau qui peut avoir radicalement changé, positivement ou négativement, du fait d'événements postérieurs à la date de clôture ou de l'évolution des marchés.

La présente publication a été rédigée principalement à l'intention des entités ayant une obligation d'information du public (les sociétés ouvertes) qui publient leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) (voir la page 31). Cependant, certains aspects des indications peuvent également être pertinents pour les entités qui appliquent d'autres principes comptables généralement reconnus, notamment les entités à capital fermé qui présentent leur information selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé ou selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les entités ouvertes publient de nombreuses communications externes qui complètent leurs états financiers. Bien que la présente publication porte principalement sur la compréhension des états financiers, elle tient également compte de la valeur procurée par deux autres rapports : le rapport de l'auditeur et le rapport de gestion.

Comme il est mentionné à la page 35, les entités n'utilisent pas nécessairement les mêmes termes dans leurs états financiers pour décrire les mêmes concepts. Cependant, tous les états financiers contiennent les états essentiels suivants.

États financiers¹

Un jeu complet d'états financiers comprend généralement : un état de la situation financière à la fin de la période; un état du résultat global de la période; un état des variations des capitaux propres de la période; un tableau des flux

¹ Pour faciliter l'analyse de postes précis des états financiers, les exemples d'états financiers sont présentés tout au long de cette publication, selon les besoins. Ils ne sont pas nécessairement présentés selon les IFRS.

de trésorerie de la période; des notes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

État de la situation financière

L'« état de la situation financière » (parfois appelé « bilan ») résume la situation financière de la société à une date précise. Il présente :

- les actifs — les ressources mesurables contrôlées par la société du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs;
- les passifs — les obligations mesurables de la société du fait d'événements passés et qu'elle prévoit régler en puisant dans ses ressources;
- les capitaux propres — le droit résiduel dans les actifs de la société après déduction de tous ses passifs.

Exemple simplifié d'états de la situation financière consolidés

Au 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	20X2	20X1
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 468	6 601
Placements	2 447	2 034
Débiteurs	19 597	10 236
Autre débiteur	734	927
Stocks	2 586	2 127
Total de l'actif à court terme	28 832	21 925
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles	147 076	144 793
Immobilisations incorporelles	3 000	3 000
Actifs de prospection et d'évaluation	14 394	7 383
Goodwill	7 000	7 000
Autres actifs	2 958	343
Total de l'actif à long terme	174 428	162 519
Total de l'actif	203 260	184 444
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	11 836	21 640
Autres passifs à court terme	6 711	1 046
Total du passif à court terme	18 547	22 686
Passif à long terme		
Obligations non garanties convertibles	1 160	1 000
Passifs relatifs au démantèlement	20 861	12 761
Autres provisions	1 532	1 731
Passifs d'impôt différé	55 565	47 267
Total du passif à long terme	79 118	62 759
Total du passif	97 665	85 445
Capitaux propres		
Capital-actions	91 991	91 734
Composante capitaux propres des obligations non garanties convertibles	100	100
Surplus d'apport	5 487	4 254
Cumul des autres éléments du résultat global	416	3
Bénéfices non répartis	7 601	2 908
Total des capitaux propres	105 595	98 999
Total du passif et des capitaux propres	203 260	184 444

État du résultat global

L'état du résultat global donne une vue d'ensemble de la performance financière de la société pour la période (habituellement un trimestre ou un exercice). Cet état peut porter divers titres (pouvant renvoyer aux « activités d'exploitation », au « résultat net » ou à des éléments similaires) et être présenté séparément en deux états différents : l'un présentant le résultat net (parfois appelé « état des résultats ») et l'autre présentant le résultat global (voir la page 19).

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés

Pour les exercices clos le 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)</i>	20X2	20X1
Produits	50 529	52 370
Charges		
Charges d'exploitation	12 516	11 010
Salaires primes et avantages sociaux	4 949	4 712
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Perte de valeur	2 641	-
Charges financières	1 015	700
Perte de change (gain)	193	(141)
Autres charges (produits)	197	(107)
	34 141	29 237
Résultat avant impôt	16 388	23 133
Charge d'impôt exigible	3 397	1 168
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
Résultat net	4 693	7 469
Résultat net par action ordinaire :		
Résultat de base par action	0,13	0,21
Résultat dilué par action	0,10	0,18

Exemple simplifié d'états du résultat global consolidés

Pour les exercices clos le 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	20X2	20X1
Résultat net	4 693	7 469
Autres éléments du résultat global nets d'impôt		
Gains (pertes) sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	413	(68)
Total du résultat global	5 106	7 401

Tableau des flux de trésorerie

Le « tableau des flux de trésorerie » (parfois appelé « état de l'évolution de la situation financière ») résume les mouvements de trésorerie de la société pour la période.

Exemple simplifié de tableaux des flux de trésorerie consolidés Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Activités d'exploitation		
Résultat net	4 693	7 469
Ajouter les éléments sans effet sur la trésorerie :		
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Augmentation des passifs relatifs au démantèlement	855	693
Charge d'intérêt	160	7
Perte de valeur	2 641	-
Perte de change (gain)	193	(141)
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
	24 777	28 118
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Impôts versés	(3 000)	(895)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	15 511	34 679
Activités d'investissement		
Dépenses en immobilisations	(16 087)	(42 638)
Autres activités d'investissement	(2 615)	5 470
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(18 702)	(37 168)
Activités de financement		
Émission d'actions	257	1 406
Autres activités d'investissement	(199)	(800)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	58	606
Incidence de la conversion des transactions en monnaies étrangères sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		
	-	(1)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 601	8 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 468	6 601
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Argent en banque	2 468	4 601
Instruments du marché monétaire à court terme	1 000	2 000
	3 468	6 601

État des variations des capitaux propres

L'« état des variations des capitaux propres » résume les variations des capitaux propres de la société depuis la date des états financiers les plus récents.

Exemple simplifié d'états des variations des capitaux propres consolidés

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Capital- actions	Composante capitaux propres des obligations non garanties convertibles	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Bénéfices non répartis	Total
Solde au 1^{er} janvier 20X1	90 328	100	2 232	71	(4 561)	88 170
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	7 469	7 469
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	(68)	-	(68)
Rémunération fondée sur des actions	-	-	2 022	-	-	2 022
Produits de l'émission d'actions	1 460	-	-	-	-	1 406
Solde au 31 décembre 20X1	91 734	100	4 254	3	2 908	98 999
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	4 693	4 693
Autres éléments du résultat global de l'exercice	-	-	-	413	-	413
Rémunération fondée sur des actions	-	-	1 233	-	-	1 233
Produits de l'émission d'actions	257	-	-	-	-	257
Solde au 31 décembre 20X2	91 991	100	5 487	416	7 601	105 595

Notes complémentaires

Les notes complémentaires fournissent des informations sur les méthodes comptables appliquées dans les états financiers et sur les jugements portés et les estimations utilisées pour l'établissement de ces états, ainsi que d'autres informations importantes qui sont pertinentes pour comprendre les états.

Les réponses aux 30 questions suivantes couvrent certains concepts pertinents pour comprendre ces états financiers de base. Elles traitent également de la distinction entre les états intermédiaires et les états annuels (voir la page 33), du rapport de l'auditeur sur les états financiers annuels (voir la page 31) et de l'importance du rapport de gestion accompagnant les états financiers (voir la page 41).



Comprendre les concepts et les pratiques

Q. Les états financiers sont-ils précis?

Les états financiers ne sont pas précis, et ce, pour diverses raisons.

Il ne sert pas à grand-chose de chercher à produire des états financiers très précis, car le coût en dépasserait les avantages pour le lecteur. Par exemple, les grandes banques canadiennes présentent les chiffres de leurs états en millions de dollars pour refléter l'ampleur de leurs activités. En règle générale, il ne fait pas de différence pour la compréhension du lecteur si le montant de 200 millions de dollars présenté dans l'état de la situation financière de la banque est en réalité de 199,6 millions de dollars ou de 200,4 millions de dollars. Par contre, lorsqu'il s'agit d'une petite entité, une transaction de quelques centaines de dollars peut avoir une grande importance pour le lecteur. La taille et les conditions propres à l'entité déterminent ce qui est important et ce qui l'est moins. Les préparateurs d'états financiers s'appuient fortement sur le concept d'« importance relative », c'est-à-dire que l'omission ou l'inexactitude d'un élément est significative si elle peut influencer les décisions économiques des utilisateurs des états financiers.

Les états financiers portent sur des éléments qui sont par nature incertains. Certains éléments peuvent être spécifiques; par exemple, on peut établir une concordance directe entre le montant de trésorerie indiqué dans l'état de la situation financière d'une société et le montant indiqué dans le rapprochement de son relevé bancaire. Pour la plupart des éléments, toutefois, c'est rarement aussi facile. La société sait probablement combien elle a payé pour acheter des stocks, mais elle ne sait pas toujours si elle pourra recouvrer tous ces coûts ni, si elle ne peut effectivement les recouvrer, quelle sera l'ampleur de sa perte. Elle sait probablement combien lui doivent ses clients du fait de ventes antérieures, mais elle ne sait pas toujours si tous ces clients acquitteront leur dû. Elle peut savoir qu'elle devra déboursier de l'argent pour régler une poursuite, mais elle n'en connaîtra probablement pas le montant exact tant que les négociations n'auront pas abouti. Lorsque la société établit ses états financiers et tente d'évaluer des éléments comme les stocks, les créances et certains passifs, elle doit trouver des réponses à toutes ces questions, en partie par la consultation des indications fournies dans les normes comptables et en partie par l'application de ses propres estimations et

ÉTATS FINANCIERS

Document en bonne et due forme présentant les activités financières d'une entreprise, d'une personne ou d'une autre entité. Un jeu complet d'états financiers comprend : un état de la situation financière à la fin de la période; un état du résultat global de la période; un état des variations des capitaux propres de la période; un tableau des flux de trésorerie de la période; des notes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations.

IMPORTANCE RELATIVE

L'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent sur la base des états financiers.

MÉTHODES COMPTABLES

Principes, bases, conventions, règles et pratiques spécifiques appliqués par une entité lors de l'établissement et de la présentation de ses états financiers.

jugements. Même si ce processus est mené avec la plus grande rigueur, l'évolution de tous les éléments ne correspondra pas forcément de manière exacte aux prévisions de la société.

La direction fait preuve de jugement professionnel pour établir ou choisir la méthode comptable (parmi les méthodes comptables permises) qui reflète le mieux possible la réalité économique de son entreprise. La préparation des états financiers exige que la direction fasse de nombreuses estimations et pose beaucoup d'hypothèses qui influent sur les montants présentés. Différentes sociétés peuvent évaluer des ensembles de faits similaires de diverses manières, ce qui se traduit par des estimations différentes. L'application d'une méthode, d'une estimation ou d'un jugement différent à une transaction donnée peut se traduire par la présentation de résultats financiers sensiblement différents. Cela ne veut pas dire que les états financiers ne sont pas fiables, mais plutôt qu'il faut les aborder en ayant conscience de leurs limites et du fait que les éléments présentés auraient pu être évalués différemment si d'autres jugements avaient été posés ou d'autres estimations avaient été utilisées.

Les notes complémentaires fournissent beaucoup d'informations permettant de comprendre les méthodes, jugements et estimations utilisés. Entre autres, ces notes contiennent :

- une description des méthodes comptables, notamment les méthodes appliquées par la société à divers éléments pour établir ses états. Par exemple, comme il est expliqué en détail à la page 16, certains éléments sont évalués à la juste valeur; ainsi, à la date de l'état de la situation financière, ils reflètent une estimation du montant qui serait payé lors de leur acquisition ou qui serait reçu lors de leur cession. D'autres éléments sont évalués en fonction de leur coût initial, même si la juste valeur actuelle est sensiblement différente;
- des informations sur des aspects qui sont plus susceptibles de faire l'objet de jugements et d'estimations. Par exemple, l'évaluation de la dépréciation (voir la page 55) peut être fondée sur des hypothèses importantes qui pourraient changer à court terme. En présentant des informations sur ces hypothèses, la société permet au lecteur de comprendre l'incertitude rattachée aux valeurs des actifs connexes.

Q. Que signifie le terme « consolidé » dans le contexte des états financiers?

Il est rare que les états financiers des sociétés ouvertes fournissent des informations sur une seule entité juridique. Pour diverses raisons qui ont trait à la fiscalité, aux exigences de la réglementation étrangère ou à d'autres aspects, la société ouverte nommément désignée exerce habituellement la plupart de ses activités, voire toutes, par le truchement des participations qu'elle détient dans d'autres sociétés ou structures juridiques. Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les produits, les charges et les flux de trésorerie d'un groupe de sociétés (constitué de la « société mère » et des sociétés qu'elle contrôle, ses « filiales ») comme ceux d'une entité économique unique.

Dans le cas de nombreux éléments, il suffit d'additionner les chiffres présentés par toutes les entités contrôlées par la société mère. Cependant, les procédures de consolidation peuvent parfois s'avérer très complexes. Certaines filiales peuvent avoir une monnaie fonctionnelle différente de celle de l'entité présentant l'information financière (la page 58), ce qui exige de faire des ajustements pour que tous les éléments des états financiers consolidés puissent être présentés dans une seule monnaie. Par ailleurs, des transactions peuvent être effectuées entre certaines entités du groupe; par exemple, une vente pour une filiale correspond à une charge pour une autre. Ces éléments doivent être éliminés des états consolidés pour que ces derniers reflètent uniquement les transactions effectuées avec des parties externes.

Bien que ces considérations internes aient souvent peu d'importance pour la compréhension des états financiers par le lecteur, elles peuvent en avoir dans certaines circonstances. Par exemple, supposons qu'un groupe détienne une part importante de sa trésorerie consolidée dans une filiale située dans un pays qui impose des contrôles sur les transferts de sa monnaie, ou encore que la filiale exerce ses activités dans un environnement exposé à l'instabilité économique ou aux troubles politiques. Dans une telle situation, une analyse plus poussée de la situation particulière du groupe permettra de repérer des risques qui ne sont pas évidents à première vue. Les notes et le rapport de gestion doivent fournir des informations à ces sujets. Prenons un autre exemple : la société mère ne détient peut-être pas 100 % des actions comportant droit de vote de

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

États financiers d'un groupe dans lesquels les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales sont présentés comme ceux d'une entité économique unique.

SOCIÉTÉ MÈRE

Entité qui a une ou plusieurs filiales.

FILIALE

Entité, y compris une entité sans personnalité juridique telle que certaines sociétés de personnes, contrôlée par une autre entité (appelée « société mère »).

ACTIF

Ressource contrôlée par l'entité du fait d'événements passés et dont des avantages économiques futurs probables sont attendus par l'entité.

PASSIF

Obligation actuelle de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

toutes ses filiales, d'autres entités pouvant également avoir des participations importantes dans certaines de ces filiales. Ces participations sont quantifiées et présentées dans les états financiers en tant que participations « ne donnant pas le contrôle ». Dans certains cas, ces autres investisseurs peuvent détenir des pouvoirs ou des droits sur ces filiales; cette information est pertinente pour aider l'utilisateur des états financiers à comprendre la nature de la participation de la société dans ces filiales. Les notes doivent également fournir une explication sur ces éléments, ainsi que des informations résumées sur les filiales.

Q. Pourquoi les actifs et les passifs comptabilisés dans les états financiers sont-ils évalués de différentes manières?

Il n'est pas rare de constater, dans les informations qu'une entité fournit sur ses méthodes comptables, que les principes de mesure utilisés ne sont pas les mêmes pour tous les éléments. Par exemple, des éléments comme les immobilisations corporelles sont habituellement comptabilisés en fonction de leur coût d'acquisition pour l'entité, déduction faite de l'amortissement reflétant l'usage (le cas échéant) (voir la page 54). D'autres éléments, comme les placements dans des titres de capitaux propres, sont évalués à leur juste valeur à la date de l'état de la situation financière. D'autres encore sont évalués au « coût après amortissement » ou selon une autre méthode.

On peut à juste titre se demander pourquoi une méthode unique ne conviendrait pas pour tous ces éléments. Malheureusement, la réponse à cette question n'est pas simple. Le processus d'établissement des normes comptables obéit généralement à des considérations d'ordre pratique et il doit faire consensus parmi toutes les parties concernées, ce qui, par ricochet, exige souvent la recherche d'un équilibre entre les coûts et les avantages pour ce qui est de fournir les informations pertinentes dans une situation donnée. Par exemple, on peut considérer qu'il est plus utile d'évaluer les éléments à leur juste valeur plutôt qu'à leur coût d'origine, car cette mesure reflète mieux les conditions existant à la date de l'état de la situation financière. Ce principe s'applique facilement, par exemple, aux placements dans des titres de capitaux propres cotés, parce qu'un cours de marché est habituellement disponible pour ces actions. Par contre, l'évaluation des immobilisations

corporelles à la juste valeur exigerait un coût et des efforts beaucoup plus importants, voire le recours à des experts pour procéder à une évaluation. Même alors, la valeur obtenue pourrait être considérée comme moins pertinente pour les investisseurs si, entre autres choses, l'entité compte utiliser les immobilisations corporelles strictement aux fins de son entreprise et qu'elle n'a pas l'intention de les vendre pour profiter d'une appréciation de leur juste valeur. Compte tenu de ce genre de considérations, les IFRS n'exigent pas l'évaluation de certains types d'éléments (comme les immobilisations corporelles) à leur juste valeur, mais donnent parfois aux entités le choix d'appliquer cette méthode.

Certains éléments sont évalués de manière différente, en fonction de leur utilisation par l'entité. Par exemple, si une entité acquiert un portefeuille d'obligations portant intérêt avec l'intention d'en faire la négociation, elle l'évaluera habituellement à sa juste valeur (qui fluctuera en fonction des facteurs du marché, comme les variations des taux d'intérêt et de la qualité de crédit). Toutefois, si l'entité a l'intention de conserver ces placements jusqu'à leur échéance et d'en recouvrer les intérêts pendant la période de détention, elle peut évaluer ces instruments en fonction de leur coût². Dans ce dernier cas, la juste valeur à un moment précis est considérée comme moins pertinente pour le lecteur des états financiers, étant donné que le porteur n'a aucune intention de tenter de profiter des variations de ces valeurs. Même si deux éléments sont évalués à la juste valeur, la variation de la juste valeur d'une période à l'autre peut être présentée de manière différente dans les états financiers (voir la page 19).

Lorsque les placements ne sont pas évalués à la juste valeur, les notes complémentaires peuvent contenir des informations sur les différences entre la juste valeur et la valeur comptable. Les notes fournissent également des informations similaires sur divers autres types d'actifs et de passifs. Il peut être difficile pour un nouvel utilisateur d'états financiers de comprendre les différentes bases d'évaluation appliquées à différents éléments, ainsi que le raisonnement qui sous-tend ces décisions. La meilleure façon pour lui d'aborder toute cette question sera de tenter de comprendre quelles sont les modalités propres à chaque élément, ce que la valeur

CHARGES

Diminutions d'avantages économiques au cours de la période comptable sous forme de sorties ou de diminutions d'actifs, ou de prise en charge de passifs, qui ont pour résultat de diminuer les capitaux propres autrement que par des distributions aux participants aux capitaux propres. La définition des charges comprend les pertes aussi bien que les charges qui résultent des activités ordinaires de l'entité.

² Les exemples supposent l'application d'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

comptable représente et ce qu'elle ne représente pas, ainsi que d'évaluer les autres informations pertinentes présentées dans les notes.

Q. *Quelle est la différence entre les coûts comptabilisés en tant qu'actifs et les coûts comptabilisés en tant que charges?*

En général, les actifs sont des ressources mesurables contrôlées par une entité du fait d'événements passés et dont des avantages économiques futurs probables sont attendus. Si tous ces ingrédients ne sont pas réunis pour un élément en particulier, ce dernier n'est généralement pas comptabilisé comme un actif dans l'état de la situation financière. Prenons un exemple très simple : la trésorerie d'une entité est un actif parce que, dans une situation normale, cette dernière l'a obtenue du fait d'événements passés, qu'elle contrôle son utilisation et qu'elle obtiendra des avantages économiques futurs probables de son utilisation — par exemple, en utilisant cette trésorerie pour acheter des stocks ou d'autres actifs, pour régler des dettes ou pour payer ses employés.

Les charges représentent des diminutions immédiates d'avantages économiques. Par exemple, même si l'entité doit payer ses factures d'électricité pour pouvoir éclairer ses locaux, même si ce paiement de factures constitue une dépense parmi de nombreuses autres permettant indirectement à l'entité de générer des produits des activités ordinaires et des bénéfices, ce paiement ne crée généralement pas directement de nouvelles ressources identifiables.

Les actifs sont comptabilisés comme des charges à mesure qu'ils sont consommés par l'entreprise.

La distinction entre les actifs et les charges est parfois subtile. Par exemple, une entité peut exercer des activités de recherche et développement à l'égard de nouveaux produits. Dans les premières étapes d'un projet, comme il est difficile de démontrer que celui-ci générera des avantages économiques futurs probables, l'entité comptabilise ses dépenses de recherche en tant que charges. Cependant, à mesure que le projet avance, il peut devenir évident, à un moment donné, que l'entité a créé un actif comptabilisable (c'est-à-dire qu'un avantage futur existe pour les coûts qui ont été engagés). Pour pouvoir comptabiliser ces coûts en tant qu'actif, il faut notamment pouvoir démontrer que la société a l'intention et la capacité de mener à bien le projet et

d'utiliser ou de vendre les produits qui en découlent et que l'actif générera effectivement des avantages économiques futurs probables. Pour faire une telle évaluation, il faut poser un certain nombre de jugements complexes concernant l'avenir, mais, malgré tous les efforts déployés, ces jugements peuvent s'avérer inexacts. Dans une telle situation, les notes complémentaires doivent donner des précisions sur les jugements et les estimations qui sont intervenus aux fins de la comptabilisation de l'actif.

Dans certains cas, les entités ont le choix de comptabiliser certains types de dépenses en tant qu'actifs ou en tant que charges (voir l'analyse sur les frais de prospection minière à la page 65).

Les actifs ne sont pas nécessairement plus « importants » que les charges : ils contribuent d'une manière différente au succès de l'entité. Certaines entités ont besoin d'avoir relativement plus d'actifs que d'autres. Par exemple, un détaillant ne pourra générer de produits que s'il investit massivement et de manière continue dans ses installations et ses stocks; par contre, pour un cabinet-conseil, les produits proviendront principalement du savoir-faire du personnel et les investissements dans les ressources matérielles seront minimes.

Q. Quelle est la différence entre le résultat net et le résultat « global »?

Dans leurs états financiers, les sociétés présentent un montant au titre du résultat net. Dans le même état ou dans un état séparé, mais adjacent, elles présentent aussi un montant au titre du résultat « global ». Dans certains cas, ces deux montants sont identiques; dans d'autres cas toutefois, ils peuvent être considérablement différents, ce qui peut créer de la confusion dans l'esprit de l'investisseur lorsqu'il tente de déterminer quel montant est le plus pertinent.

Les éléments ajoutés au résultat net pour calculer le montant « global » sont des produits ou des charges de l'entité au même titre que les autres éléments du compte de résultat. Cependant, pour diverses raisons, les organismes de normalisation comptable ont déterminé que ces montants pouvaient être exclus de la principale mesure de la rentabilité (à savoir le résultat net). Parmi ces raisons, mentionnons la nature à plus long terme de ces éléments ou le fait que leur volatilité est susceptible d'éclipser le tableau que l'on présente des activités principales.

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés

Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens
sauf les montants par action)

	20X2	20X1
Produits	50 529	52 370
Charges		
Charges d'exploitation	12 516	11 010
Salaires, primes et avantages sociaux	4 949	4 712
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Perte de valeur	2 641	-
Charges financières	1 015	700
Perte de change (gain)	193	(141)
Autres charges (produits)	197	(107)
	34 141	29 237
Résultat avant impôt	16 388	23 133
Charge d'impôt exigible	3 397	1 168
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
Résultat net	4 693	7 469
Résultat net par action ordinaire :		
Résultat de base par action	0,13	0,21
Résultat dilué par action	0,10	0,18

Exemple simplifié d'états du résultat global consolidés

Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	20X2	20X1
Résultat net	4 693	7 469
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt		
Gains (pertes) sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	413	(68)
Total du résultat global	5 106	7 401

Par exemple, supposons qu'une entité exerçant des activités de commerce de détail détienne un important portefeuille de placements qu'elle n'utilise pas dans le cadre de la gestion quotidienne de son entreprise. Cette entité n'a aucune intention ni aucune raison dans l'immédiat de se départir de ces placements, mais, pour diverses raisons, elle les évalue à leur juste valeur dans son état de la situation financière. Cette juste valeur est susceptible de varier considérablement d'une période à l'autre et, si ces variations étaient comptabilisées dans le résultat net, elles pourraient éclipser ou fausser la présentation des activités de détail. Toutefois, le montant des variations de la juste valeur demeure une information importante pour le lecteur; par conséquent, il est présenté à titre d'élément des « autres » éléments du résultat global pour établir le montant « global ». Par contre, si l'entité négociait activement les placements dans le cadre de ses activités, les variations de leur juste valeur feraient alors partie de son résultat net.

Dans de nombreux cas, les éléments classés dans les « autres » éléments du résultat global sont ultérieurement comptabilisés dans le résultat net (processus souvent désigné par le terme « virement »). Dans l'exemple qui précède, lorsque l'entité décidera de vendre ses placements, si jamais elle en décide ainsi, elle prendra alors les montants cumulés comptabilisés antérieurement dans les « autres » éléments du résultat global et les reclassera en résultat net au moment de la vente, en tant que composantes du montant global du profit ou de la perte à la vente de ces éléments. Les investisseurs devraient donc considérer ces éléments comme étant pertinents dans le cadre de leur évaluation à long terme de la performance de l'entité.

Q. *Quelle est la différence entre le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie?*

Le tableau des flux de trésorerie résume les mouvements dans la trésorerie de la société pour la période. Le compte de résultat, un sous-ensemble de l'état du résultat global, résume les produits et les charges de la période.

Le résultat n'est pas de la trésorerie. Le résultat net d'une société n'a pas nécessairement de corrélation avec ses flux de trésorerie (ou sa situation de trésorerie).

Dans son compte de résultat, une entité « rattache » généralement les produits et les charges qui résultent directement et conjointement des mêmes transactions ou autres événements³. Par exemple, lorsqu'elle comptabilise les produits de la vente d'un élément, elle comptabilise simultanément les charges qui constituent le coût de cet élément. Il s'ensuit que le résultat net de l'entité pour une période donnée peut être très différent de la trésorerie générée au cours de cette période. Il est possible que la société ait réalisé des ventes au cours de la période (ce qui accroît le bénéfice), mais qu'elle n'en ait pas encore recouvré le montant de ses clients. Il est possible qu'elle ait engagé des dépenses (ce qui diminue le bénéfice), mais qu'elle n'ait pas encore déboursé les montants correspondants. Les montants à recevoir des clients représentent des actifs dans l'état de la situation financière; les montants à payer aux fournisseurs ou à d'autres parties représentent des passifs. Les variations de ces actifs et passifs au cours d'une période sont tout à fait pertinentes aux fins du calcul du résultat net; autrement, par exemple, une société pourrait se présenter comme étant plus rentable qu'elle ne l'est en réalité simplement en omettant d'inscrire ses obligations.

Par ailleurs, le fait d'examiner une entreprise sous l'angle de ses rentrées et sorties de trésorerie fournit une autre perspective intéressante. Les sociétés peuvent, par exemple, enregistrer des bénéfices sans nécessairement générer de trésorerie — peut-être parce que ces bénéfices proviennent de ventes réalisées à la fin de l'exercice, pour lesquelles les fonds n'ont pas encore été reçus, ou pour de nombreuses autres raisons. Les différences entre le résultat net et les flux de trésorerie d'exploitation peuvent refléter des fluctuations à court terme, mais elles peuvent aussi être interprétées comme une sonnette d'alarme quant à la stabilité de l'entreprise.

3 Le *Cadre conceptuel* de l'IASB (chapitre 4.50) précise que les charges sont comptabilisées au compte de résultat sur la base d'une association directe entre les coûts engagés et l'obtention d'éléments particuliers de produits. Ce processus, communément nommé rattachement des charges aux produits, implique la comptabilisation simultanée ou combinée de produits et de charges qui résultent directement et conjointement des mêmes transactions ou autres événements; par exemple, les diverses composantes des charges qui constituent le coût de revient des produits vendus sont comptabilisées en même temps que le produit résultant de la vente des biens. Cependant, l'application du concept de rattachement, dans le présent *Cadre conceptuel*, n'autorise pas à comptabiliser à l'état de la situation financière des éléments qui ne satisfont pas à la définition d'actifs ou de passifs.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les principales activités génératrices de produits d'une entité et toutes les autres activités qui ne sont pas des activités d'investissement ou de financement.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

L'acquisition et la sortie d'actifs à long terme et les autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les activités qui entraînent des changements dans le montant et la composition du capital apporté et des emprunts de l'entité.

Exemple simplifié de tableaux des flux de trésorerie consolidés Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Activités d'exploitation		
Résultat net	4 693	7 469
Ajouter les éléments sans effet sur la trésorerie :		
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Augmentation des passifs relatifs au démantèlement	855	693
Charge d'intérêt	160	7
Perte de valeur	2 641	-
Perte de change (gain)	193	(141)
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
	24 777	28 118
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(10 959)	(13)
Impôts versés	(3 000)	(895)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	15 511	34 679
Activités d'investissement		
Dépenses en immobilisations	(16 087)	(42 638)
Autres activités d'investissement	(2 615)	5 470
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(18 702)	(37 168)
Activités de financement		
Émission d'actions	257	1 406
Autres activités d'investissement	(199)	(800)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	58	606
Incidence de la conversion des transactions en monnaies étrangères sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	-	(1)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(3 133)	(1 884)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 601	8 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	3 468	6 601
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent :		
Argent en banque	2 468	4 601
Instruments du marché monétaire à court terme	1 000	2 000
	3 468	6 601

Le tableau des flux de trésorerie est habituellement divisé en trois sections : les flux de trésorerie générés par (ou utilisés dans) les activités d'exploitation, les activités d'investissement et les activités de financement. L'interaction entre les trois peut clarifier certains faits fondamentaux quant à la situation de la société. Par exemple, une société peut présenter un montant similaire de trésorerie au début et à la fin de l'exercice même si elle a généré d'importantes liquidités au cours de l'exercice à la suite de l'émission d'actions ou de titres d'emprunt, toutes ces liquidités ayant été contrebalancées par des pertes d'exploitation ou utilisées pour financer une importante dépense d'investissement ou faire un autre type d'investissement. Le tableau des flux de trésorerie permet de cibler certaines questions cruciales pertinentes à cet égard :

- Les pertes d'exploitation sont-elles un passage obligé vers une rentabilité qui serait atteinte dans un avenir prévisible, indiquent-elles des difficultés à court terme, mais non récurrentes, ou sont-elles appelées à se répéter?
- Si la société compte beaucoup sur l'obtention de nouveaux capitaux sur une base continue dans le cadre de ses activités ou de ses projets d'investissement, pourra-t-elle continuer sur cette voie, et dans quelle mesure ces opérations occasionneront-elles une dilution pour les investisseurs actuels?
- Les investissements de la société pourront-ils vraisemblablement générer des rendements futurs suffisants pour justifier les ressources qui leur sont attribuées?
- Si les entrées de trésorerie proviennent principalement de la vente d'actifs, la société disposera-t-elle des actifs suffisants à l'avenir pour appuyer ses activités?

Évidemment, les réponses à ces questions ne sont pas nécessairement claires, mais le rapport de gestion (voir la page 41), s'il est bien rédigé, devrait permettre de comprendre le point de vue de la direction sur ces aspects et d'autres du même ordre.

Q. Quels éléments composent les capitaux propres et quelles en sont les difficultés inhérentes?

En général, on entend par capitaux propres un droit résiduel dans les actifs de l'entité après déduction de tous ses passifs (capitaux propres = actifs - passifs). En théorie, si tous les actifs de l'état de la situation financière pouvaient être convertis en liquidités et que tous les passifs pouvaient être réglés à leurs valeurs comptables, alors le montant des capitaux propres représenterait le montant résiduel à distribuer aux actionnaires. Mais cela ne constitue pas une mesure exacte du montant que l'entité distribuerait *réellement* si elle était liquidée. Entre autres choses, certains actifs seraient probablement vendus à un prix supérieur ou inférieur à leur valeur comptable et une partie des ressources de l'entité servirait à régler les coûts de la liquidation.

Les états financiers, en particulier l'état des variations des capitaux propres, donnent des informations sur les sources de ce « droit résiduel ». Certains capitaux proviennent des fournisseurs de capitaux, comme les actionnaires qui injectent des fonds ou d'autres actifs dans l'entité en contrepartie d'actions. Les capitaux peuvent également provenir des activités de l'entité depuis sa création. Les résultats nets, déduction faite des dividendes versés aux actionnaires, sont accumulés dans un compte « appelé résultats non distribués » (ou déficit). Les résultats non distribués désignent généralement les bénéfices historiques cumulés réservés pour utilisation future par la société plutôt que d'être distribués aux actionnaires.

Les capitaux propres d'une entité consolidée comprennent les participations ne donnant pas le contrôle (voir la page 15) et peuvent inclure des montants au titre du cumul des autres éléments du résultat global (voir la page 19), certains montants cumulés au titre des profits et pertes de change (voir la page 58) et d'autres composantes comme les « réserves » établies pour satisfaire à des obligations légales ou en vue d'atteindre d'autres objectifs de la direction. Les réserves sont des affectations de résultats non distribués. L'existence et l'importance de ces réserves sont une information qui peut être pertinente pour les décideurs, car elles peuvent indiquer des restrictions quant à la capacité de l'entité de distribuer ses capitaux propres.

CAPITAUX PROPRES

Droit résiduel dans les actifs de l'entité après déduction de tous ses passifs.

Exemple simplifié d'états de la situation financière consolidés		
Au 31 décembre		
(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 468	6 601
Placements	2 447	2 034
Débiteurs	19 597	10 236
Autre débiteur	734	927
Stocks	2 586	2 127
Total de l'actif à court terme	28 832	21 925
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles	147 076	144 793
Immobilisations incorporelles	3 000	3 000
Actifs de prospection et d'évaluation	14 394	7 383
Goodwill	7 000	7 000
Autres actifs	2 958	343
Total de l'actif à long terme	174 428	162 519
Total de l'actif	203 260	184 444
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	11 836	21 640
Autres passifs à court terme	6 711	1 046
Total du passif à court terme	18 547	22 686
Passif à long terme		
Obligations non garanties convertibles	1 160	1 000
Passifs relatifs au démantèlement	20 861	12 761
Autres provisions	1 532	1 731
Passifs d'impôt différé	55 565	47 267
Total du passif à long terme	79 118	62 759
Total du passif	97 665	85 445
Capitaux propres		
Capital-actions	91 991	91 734
Composante capitaux propres des obligations non garanties convertibles	100	100
Surplus d'apport	5 487	4 254
Cumul des autres éléments du résultat global	416	3
Bénéfices non répartis	7 601	2 908
Total des capitaux propres	105 595	98 999
Total du passif et des capitaux propres	203 260	184 444

NOTES

Les notes contiennent des informations complémentaires à celles qui sont présentées dans l'état de la situation financière, l'état du résultat global, le compte de résultat séparé (s'il est présenté), l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie. Les notes fournissent des descriptions narratives ou des décompositions d'éléments présentés dans ces états, ainsi que des informations relatives aux éléments qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation dans ces états.

D'autres composantes des capitaux propres, plus complexes, découlent des rémunérations à base d'actions (voir la page 57) ou d'instruments financiers complexes. Par exemple, certains instruments d'emprunt comportent une option de conversion permettant à leur porteur de les convertir en un montant déterminé d'actions de la société dans des circonstances déterminées. Ce type d'instruments d'emprunt est habituellement présenté dans les états financiers en fonction de ses composantes, c'est-à-dire qu'une partie est présentée en tant que passif et une partie (le montant attribué à l'option de conversion) est présentée dans les capitaux propres.

Il existe de nombreuses variations sur ces thèmes. La substance de la comptabilisation peut être difficile à comprendre, les passifs créés dans de telles situations n'engendrant pas nécessairement des sorties de fonds pour l'entité. Mais ces situations fournissent des informations sur les arrangements que l'entité a conclus et sur l'incidence de ces arrangements sur ses ressources.

À l'occasion, des ajustements rétrospectifs sont apportés aux capitaux propres par suite de la modification d'une méthode comptable ou de la correction d'une erreur d'une période antérieure. Des ajustements et retraitements rétrospectifs ne sont pas des variations de capitaux propres, mais des ajustements du solde d'ouverture des résultats non distribués (ou d'une autre composante des capitaux propres, si une norme comptable l'exige).

Q. *Quelle est l'importance des notes complémentaires?*

Les notes complémentaires (« notes ») contiennent une grande quantité d'informations pertinentes pour la compréhension des montants comptabilisés dans les états financiers, ainsi que d'éléments qui n'ont pas été comptabilisés (p. ex., les passifs éventuels, la continuité de l'exploitation (voir la page 26), les clauses restrictives, etc.).

Les notes donnent des précisions sur certains postes des états financiers (p. ex., les causes des pertes de valeur), ou encore elles rapprochent ou ventilent certaines informations (p. ex., le détail des produits par secteurs ou régions). Les notes servent également à expliquer les méthodes comptables utilisées pour préparer les états, à fournir des informations sur les sources d'incertitude relatives aux estimations ainsi que des informations permettant aux utilisateurs

des états financiers d'évaluer les objectifs, procédures et processus de gestion du capital de l'entité; elles peuvent également fournir des informations supplémentaires sur la méthode utilisée pour calculer certains comptes en particulier.

Comme il est expliqué à la page 13, aucun montant présenté dans l'état de la situation financière ou dans un autre état ne peut être absolument clair par lui-même. Dans une mesure plus ou moins grande, tout montant est tributaire des méthodes comptables suivies par l'entité et des jugements ou estimations sous-jacents. Même si la direction prépare ses états financiers le plus consciencieusement possible, aucune certitude ne peut être donnée que deux entités différentes présenteront le même élément exactement de la même manière. Il existe toujours un risque que des événements futurs obligent à rajuster certains montants des états. Les notes expliquent les faits et circonstances pertinents pour comprendre comment ces facteurs touchent les états.

Certaines des informations devant être présentées dans les notes sont prescrites par les normes comptables; d'autres aspects des notes peuvent varier d'une entité à l'autre, selon ce que la direction évalue comme étant pertinent pour la compréhension des utilisateurs. Les IFRS prescrivent sommairement l'ordre ou le format de présentation des éléments dans les notes. Habituellement (mais pas toujours), une entité décrit ses principales méthodes comptables au début des notes et traite des autres éléments des états financiers dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans l'état de la situation financière et les autres états. Les notes comportent habituellement des références croisées vers et depuis les montants des états financiers.

Comme il est expliqué à la page 41, le rapport de gestion donne souvent des informations supplémentaires sur les mêmes sujets que ceux abordés dans les notes des états; pour cette raison, il peut être utile de lire ce document en parallèle avec ces notes.

D'autres questions et réponses fournis dans le présent guide traitent de questions abordées dans les notes sur des sujets en particulier, notamment :

- les principales méthodes comptables (voir la page 13);
- les jugements importants et les estimations (voir la page 13);
- l'incidence des acquisitions d'entreprises (voir la page 50);

HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les états financiers sont normalement préparés selon l'hypothèse qu'une entité poursuivra ses activités dans un avenir prévisible. Ainsi, il est supposé que l'entité n'a ni l'intention, ni la nécessité de procéder à sa liquidation, ni de réduire de façon importante l'étendue de ses activités. S'il existe une telle intention ou une telle nécessité, les états financiers peuvent devoir être préparés sur une base différente et, le cas échéant, la base utilisée doit être indiquée.

- les détails sur les pertes de valeur et l'évaluation de la dépréciation (voir la page 55);
- l'information sectorielle (voir la page 67);
- les événements postérieurs à la date de clôture (voir la page 68).

Q. *Quelle est l'importance des informations à fournir sur la « continuité de l'exploitation »?*

Les états financiers sont normalement préparés selon l'hypothèse que l'entité poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle n'a ni l'intention, ni la nécessité de procéder à sa liquidation, ni de réduire de façon importante l'étendue de ses activités. Lorsque cette hypothèse ne se vérifie pas, il peut être nécessaire de modifier la façon de comptabiliser ou d'évaluer certains éléments. Par exemple, les immobilisations corporelles sont habituellement comptabilisées dans l'état de la situation financière à leur coût initial, puis amorties (le cas échéant) sur leur durée d'utilité estimative (voir la page 54). Cependant, s'il est reconnu que l'entité cessera ses activités dans un délai d'un an, il est alors inutile de présumer que la durée d'utilité résiduelle de son matériel est, disons, de cinq ans. Dans ce cas précis, il vaudra probablement mieux évaluer les éléments à leur juste valeur diminuée des coûts de leur vente, ce qui reflétera plus justement la réalité du recouvrement par l'entité de la valeur comptable résiduelle.

Lorsque la direction prépare les états financiers, elle évalue la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation en prenant en compte toutes les informations dont elle dispose concernant, au minimum, la période de douze mois à venir (voire une période plus longue). Pour de nombreuses entités, l'évaluation est simple, car les ressources financières sont abondantes et la rentabilité est prévisible, entre autres raisons. Pour d'autres, un doute important peut exister, compte tenu de facteurs qui ne peuvent être évalués avec certitude au moment où les états sont établis. Par exemple, il peut être impossible de prévoir si l'entité sera en mesure d'obtenir le financement suffisant ou de générer les flux de trésorerie qui lui permettront de répondre à ses besoins pour la période de douze mois à venir. Dans ces circonstances, l'entité indique ces incertitudes, habituellement au début des notes complémentaires. En général, l'auditeur divulgue également cette information dans son rapport (voir la page 31).

Comme il a été mentionné, l'un des principaux objectifs des informations concernant la continuité de l'exploitation est de souligner l'incertitude. Ces informations ne visent pas nécessairement à distinguer les entités « sûres » des entités « risquées » (cette remarque s'applique aussi aux placements). Une entité peut être confrontée à toutes sortes de difficultés importantes rendant un investissement dans ses titres extrêmement risqué. Cependant, s'il est évident que cette entité est capable de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible d'une manière ou d'une autre, aucune mention de l'incertitude liée à la capacité de l'entité de poursuivre ses activités ne serait alors faite dans les notes complémentaires. Les états financiers peuvent contenir des explications générales supplémentaires sur ces questions, mais, pour avoir une meilleure idée de la situation financière et des perspectives de l'entité, le lecteur doit consulter d'autres documents d'information, en particulier le rapport de gestion (voir la page 41). Les entités peuvent également avoir déposé d'autres documents (notamment une notice annuelle ou un prospectus) contenant une description détaillée des risques inhérents à leurs activités. Ces documents se trouvent dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR), le système de dépôt électronique pour les documents d'information des sociétés ouvertes et des fonds d'investissement au Canada.

Toutes les sociétés ouvertes canadiennes sont tenues de déposer leurs documents dans le système SEDAR.

www.sedar.com

A close-up photograph of a person's hands holding a stack of papers. The image is overlaid with a large, semi-transparent white circle. The text is centered within this circle.

Comprendre les
rapports, y compris
leur structure et leur
organisation

Q. Quelle est l'importance du rapport de l'auditeur?

Le rapport de l'auditeur exprime une opinion sur la question de savoir si les états financiers donnent une image fidèle selon les IFRS et il explique sommairement l'étendue des travaux de l'auditeur et les responsabilités respectives de la direction et de l'auditeur. Le rapport de l'auditeur ne constitue pas une opinion sur le fait que les états financiers sont précis ou non; il indique plutôt que l'auditeur a planifié et réalisé l'audit de manière à obtenir l'assurance *raisonnable* que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies *significatives*. De la même manière, le travail de l'auditeur ne vise pas précisément à identifier toutes les fraudes ou autres illégalités pouvant avoir été commises dans l'entité, même s'il incombe à l'auditeur d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En raison des limites inhérentes à un audit, il existe un risque inévitable que des anomalies significatives ne soient pas détectées, même si l'audit est bien planifié et réalisé conformément aux normes établies pour sa conduite.

En théorie, l'auditeur peut exprimer dans son rapport l'opinion que les états financiers de l'entité *ne* donnent *pas* une image fidèle selon les IFRS ou qu'ils donnent une image fidèle, sauf pour certains points. En pratique, la plupart des investisseurs ne verront probablement jamais de rapports ainsi modifiés, car les Autorités canadiennes en valeurs mobilières exigent que les états financiers annuels des émetteurs assujettis soient accompagnés d'un rapport de l'auditeur *sans réserve*.

Comme il est indiqué à la page 33, les états financiers intermédiaires des émetteurs assujettis ne sont pas audités, mais ils peuvent faire l'objet d'un examen. En général, un examen comprend seulement une analyse, des demandes d'informations et des entretiens (plutôt que des procédures d'audit détaillées) et ne donne pas toujours lieu à la présentation d'un rapport d'examen en bonne et due forme aux actionnaires. Un examen fournit un niveau d'assurance moins élevé que celui que procure un audit. Le rapport de gestion d'un émetteur n'est ni audité ni examiné par l'auditeur.

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Opinion formelle, ou formulation d'une impossibilité d'exprimer une opinion, exprimée par un auditeur après la réalisation d'un audit ou d'une évaluation.

L'existence d'un rapport de l'auditeur accroît la confiance dans la fiabilité de l'information financière sur laquelle ce document porte. Toutefois, le rapport formule des commentaires seulement sur la question précise de savoir si les états financiers présentent une image fidèle selon les normes comptables pertinentes; il n'indique pas, par exemple, si les états financiers illustrent la situation d'une « bonne » société ou d'une société présentant une « situation saine ». Au contraire, le rapport de l'auditeur peut exprimer une opinion sans réserve sur les états financiers d'une entité même si celle-ci éprouve des problèmes importants, tant que les états prennent en compte et présentent tous les éléments requis par les normes comptables pertinentes.

Le rapport de l'auditeur fait parfois ressortir des points présentés ou faisant l'objet d'informations dans les états que l'auditeur considère d'une importance fondamentale pour la compréhension des états financiers par les utilisateurs, par exemple, lorsqu'il existe un doute important sur la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation (voir la page 26). En outre, l'auditeur peut mentionner d'autres points lorsqu'il croit nécessaire de communiquer des informations sur des points autres que ceux présentés ou faisant l'objet d'informations dans les états financiers et qui, selon son jugement, sont pertinents pour la compréhension de l'audit ou encore des responsabilités ou du rapport de l'auditeur par les utilisateurs. Le lecteur ne peut tenir pour acquis que le rapport traitera de tous les points qui l'intéressent personnellement; en effet, la lecture du rapport d'audit ne remplace pas la lecture des états financiers ni des notes complémentaires.

Toutes choses étant égales par ailleurs, on pourrait s'attendre à obtenir un niveau de confiance plus élevé d'états financiers qui ont été audités que de ceux qui ont été examinés, de même qu'à obtenir un niveau de confiance plus élevé d'états financiers qui ont été examinés que de ceux qui ne l'ont pas été. Des erreurs peuvent tout de même inévitablement se glisser dans des états financiers qui ont été audités. Le fait que des états financiers n'ont été ni audités ni examinés ne signifie pas que ces derniers doivent nécessairement être considérés comme non fiables; les dirigeants et les administrateurs d'une société ont tout intérêt à établir des états financiers exempts d'anomalies significatives, notamment parce qu'ils pourraient écoper de lourdes pénalités et subir d'autres conséquences s'ils ne respectent pas leurs obligations juridiques.

Les utilisateurs doivent décider eux-mêmes quel poids ils accordent au fait que certains états financiers fournissent un niveau d'assurance plus élevé que d'autres, en s'appuyant dans la mesure où ils le peuvent sur des aspects comme le risque inhérent de l'entité, leur niveau personnel de tolérance au risque et la qualité de l'ensemble de l'information financière de l'entité.

Illustration : Modèle de rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de la société,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société, qui comprennent les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 20X2 et au 31 décembre 20X1, et les comptes consolidés de résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 20X2 et le 31 décembre 20X1, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 20X2 et au 31 décembre 20X1, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 13 février 20X3
Toronto (Ontario)

RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE

Rapport financier pour une période intermédiaire (c'est-à-dire période d'une durée inférieure à un exercice et pour laquelle est présentée de l'information financière).

Q. En quoi les rapports intermédiaires diffèrent-ils des rapports annuels?

Au Canada, les sociétés peuvent choisir la date de la fin de leur exercice. Une fois ce choix effectué, les états financiers annuels sont préparés à cette date (p. ex., l'état de la situation financière) et pour la période terminée à cette date (p. ex., le tableau des flux de trésorerie).

Les sociétés ouvertes préparent également des états financiers intermédiaires, ou états financiers trimestriels, aux dates tombant trois mois, six mois et neuf mois après la fin de l'exercice. Par exemple, une société ouverte qui prépare son rapport annuel à la fin de décembre préparera également des rapports trimestriels pour les périodes terminées à la fin des mois de mars, de juin et de septembre. Ces états financiers intermédiaires sont établis sur le modèle des états financiers annuels et contiennent les mêmes états de base, ainsi que des notes. Ces notes sont toutefois habituellement plus courtes dans les états financiers intermédiaires (souvent beaucoup plus courtes en fait).

Toutes les sociétés ouvertes incluent dans leurs états financiers annuels une « déclaration de conformité » indiquant que ces états ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Cela signifie que les états financiers comprennent toutes les informations requises pour donner une image fidèle selon les IFRS. Les rapports intermédiaires ne contiennent pas une telle déclaration, étant donné que l'entité n'est pas tenue de répéter les éléments d'information déjà fournis dans ses états financiers annuels si l'information n'a pas changé de façon significative. Par exemple, la plupart des entités ne décrivent pas leurs méthodes comptables dans leurs états financiers intermédiaires si ces méthodes sont les mêmes que celles utilisées dans leurs derniers états financiers annuels (comme c'est habituellement le cas). Autrement dit, tandis que les états financiers annuels sont rédigés pour être lus et compris séparément, les états financiers intermédiaires sont rédigés uniquement pour être lus *en tenant compte* des plus récents états financiers annuels (en d'autres termes, comme une mise à jour de ces états).

Également, les états financiers annuels sont accompagnés d'un rapport de l'auditeur (voir la page 31) exprimant une opinion sur la question de savoir si les états financiers donnent une image fidèle,

selon les normes comptables pertinentes. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités, mais la société peut demander à ses auditeurs d'effectuer un « examen » de ces états. En général, un examen comprend seulement une analyse, des demandes d'informations et des entretiens (plutôt que des procédures d'audit détaillées) et ne donne pas toujours lieu à la présentation d'un rapport d'examen en bonne et due forme aux actionnaires. En vertu de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, si les états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un examen, ce fait doit être mentionné dans un avis joint aux états; en l'absence d'une telle mention, le lecteur doit être en mesure de supposer que les états ont fait l'objet d'un examen.

Q. Pourquoi des sociétés similaires utilisent-elles des intitulés et des formats de présentation aussi différents lorsqu'elles préparent leurs états?

Les normes comptables contiennent des indications (entre autres choses) sur la structure générale et le contenu minimum des états financiers, mais elles ne prescrivent généralement pas le libellé exact à utiliser pour décrire les éléments, ni l'ordre de présentation des éléments ou d'autres questions de présentation. Comme les sociétés ont leur propre philosophie d'entreprise, leur terminologie interne et leur approche en matière de stratégie de marque, il convient de laisser à la direction une certaine latitude quant à la façon de présenter les informations sur l'entreprise. Toutefois, des éléments nommés différemment d'une entité à l'autre sont parfois source de confusion pour le lecteur. Cette question est inextricablement liée à l'utilisation de sous-totaux différents (voir la page 36).

Un exemple frappant de cette confusion se rapporte à la façon d'établir le compte de résultat. Les IFRS exigent que les entités présentent leurs charges de manière constante, soit selon leur nature, soit selon leur fonction. Par exemple, si une entité présente des postes distincts pour les salaires et avantages, les matières premières, le carburant et des postes similaires, elle choisit de présenter ses charges selon leur nature, étant donné que chacun de ces éléments est un type distinct de charges. Cette entité pourrait également choisir de regrouper les mêmes charges dans des catégories comme le « coût des ventes », les « frais de marketing », les

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés		
Pour les exercices clos le 31 décembre		
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	20X2	20X1
Produits	1 300 000	1 200 000
Coût des ventes	700 000	589 000
Marge brute	600 000	611 000
Charges de distribution	82 150	80 670
Charges administratives	49 490	47 120
Perte sur vente d'un immeuble	12 330	-
Bénéfice avant intérêts impôts et amortissement (BAIIA)	456 030	483 210
Charge d'intérêt	10 000	10 000
Charge d'impôt	91 206	119 003
Amortissements	90 000	100 000
Résultat net	264 824	254 207

« charges administratives », etc., chacune étant une catégorie fonctionnelle comprenant des charges de nature différente. Le total des charges et le résultat net seront les mêmes dans les deux cas. Mais si une entité choisit une méthode et que ses concurrents choisissent l'autre, il pourra être difficile de faire des comparaisons.

On peut pallier cet inconvénient par un examen plus approfondi des rapports. Si une entité choisit de regrouper ses charges par fonctions dans le compte de résultat, elle doit fournir des informations supplémentaires dans les notes sur la nature de ces charges (bien que les sociétés présentent ces informations supplémentaires de différentes manières et en donnant plus ou moins de détails).

En général, le rapport de gestion propose d'autres analyses ou subdivisions de la performance, mais, là encore, les entreprises peuvent choisir de présenter ces informations de manière très différente les unes des autres. Lorsqu'une entité ne semble pas fournir suffisamment d'informations sur ces questions, ou sur d'autres questions, le lecteur est en droit de se demander si cette omission ébranle sa confiance dans l'ensemble des informations présentées par l'entité et, si oui, dans quelle mesure.

Les intitulés d'éléments similaires peuvent également différer. Par exemple, certaines sociétés utilisent le terme « chiffre d'affaires » pour décrire les produits générés par leurs activités, tandis que d'autres préfèrent utiliser le terme « produits des activités ordinaires » ou un titre similaire. Bien que ces termes n'aient pas le même sens, ils sont parfois utilisés comme s'ils étaient interchangeable. On peut dire la même chose au sujet d'autres termes qui désignent le rendement global d'une société, notamment le « résultat net », le « bénéfice » ou le « profit ». Il faut prendre soin de comprendre la définition de l'élément décrit ainsi que les éléments qui le composent.

Q. Quelle est l'importance de tous les sous-totaux du compte de résultat – « marge brute », « perte avant autres éléments », etc.?

L'analyse de la performance financière n'est pas une mince tâche. Dans le compte de résultat, les charges sont soustraites des produits pour obtenir un résultat net représentant l'évaluation globale de la performance financière de la société. Aux yeux de certains, le résultat net est l'un des chiffres les

plus importants du compte de résultat. Toutefois, les utilisateurs voudront peut-être voir aussi des mesures de la performance qui excluent certains éléments de produits ou de charges. Par exemple, le résultat net d'un exercice donné est peut-être plus élevé parce qu'un profit substantiel a été réalisé de la vente d'un bien, ce qui ne se répétera pas dans les exercices ultérieurs et ne fait pas directement partie des activités courantes. Dans ce cas, en plus de regarder le résultat net, les utilisateurs voudront probablement voir ce que ce résultat aurait été *en l'absence* de ce profit substantiel et, ensuite, comparer ce chiffre au résultat net de l'exercice précédent. Dans ce cas, un sous-total leur permettant de faire cette comparaison pourrait être utile.

Voici d'autres exemples d'éléments courants tirés des états financiers, du rapport de gestion ou d'autres documents, ainsi que de leurs limites :

- Résultat brut (marge brute) – Ce montant est généralement établi en fonction des produits des activités ordinaires, après avoir déduit le coût direct des ventes, mais sans tenir compte de toutes les autres charges de l'entreprise. Pour certaines entités, ce chiffre peut constituer une mesure plus claire de leurs activités essentielles. Par contre, on peut difficilement évaluer la performance financière globale d'une entité lorsqu'on ignore si le résultat brut a été suffisant pour couvrir toutes les autres charges.
- Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) – Comme son nom l'indique, cette mesure est plus précise que le résultat brut, car elle déduit *la plupart* des charges différentielles de l'entreprise, mais en exclut d'autres (pour diverses raisons). Les utilisateurs du BAIIA peuvent être intéressés à voir une mesure qui exclut les intérêts imputés sur les emprunts ou d'autres charges, car cette mesure :
 - découle des négociations menées avec les fournisseurs de capitaux plutôt que de la performance des activités sous-jacentes;
 - exclut les impôts, qui reflètent les sommes perçues par les gouvernements et autorités plutôt qu'un coût pour l'entreprise;
 - exclut l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (voir la page 54), une charge hors trésorerie par nature.

Par contre, les intérêts et les impôts demeurent des sorties de trésorerie qui réduisent le résultat cumulé disponible à d'autres fins; l'amortissement

Exemple simplifié d'états de la situation financière consolidés
Au 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 468	6 601
Placements	2 447	2 034
Débiteurs	19 597	10 236
Autre débiteur	734	927
Stocks	2 586	2 127
Total de l'actif à court terme	28 832	21 925
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles	147 076	144 793
Immobilisations incorporelles	3 000	3 000
Actifs de prospection et d'évaluation	14 394	7 383
Goodwill	7 000	7 000
Autres actifs	2 958	343
Total de l'actif à long terme	174 428	162 519
Total de l'actif	203 260	184 444
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	11 836	21 640
Autres passifs à court terme	6 711	1 046
Total du passif à court terme	18 547	22 686
Passif à long terme		
Obligations non garanties convertibles	1 160	1 000
Passifs relatifs au démantèlement	20 861	12 761
Autres provisions	1 532	1 731
Passifs d'impôt différé	55 565	47 267
Total du passif à long terme	79 118	62 759
Total du passif	97 665	85 445
Capitaux propres		
Capital-actions	91 991	91 734
Composante capitaux propres des obligations non garanties convertibles	100	100
Surplus d'apport	5 487	4 254
Cumul des autres éléments du résultat global	416	3
Bénéfices non répartis	7 601	2 908
Total des capitaux propres	105 595	98 999
Total du passif et des capitaux propres	203 260	184 444

des immobilisations corporelles et incorporelles peut fournir des informations importantes sur la manière dont les actifs d'une entité sont affectés aux activités d'exploitation.

- Bénéfice avant d'autres types d'« éléments non récurrents » – Une entité peut élargir davantage la base de calcul de son BAIIA en excluant d'autres types de charges, également parce qu'elles sont « ponctuelles » ou qu'elles ne requièrent pas de trésorerie (voir, par exemple, l'analyse de la rémunération à base d'actions à la page 57). Des arguments peuvent être invoqués tout autant en faveur de l'utilité de ces mesures que de leurs limites.

D'autres difficultés surgissent lorsque l'on compare ces mesures présentées par des entités différentes; en effet, il n'est pas certain que les mesures nommées de la même façon incluront ou excluront toujours exactement les mêmes éléments ou qu'elles seront toujours calculées de la même manière d'un exercice à l'autre. Bien que les autorités de réglementation des valeurs mobilières essaient de faire en sorte que les sociétés indiquent clairement comment elles calculent et utilisent ces mesures, cet aspect peut créer de la confusion. Par exemple, il peut arriver que, dans leurs communications, les médias analysent la performance d'une société sans préciser s'il s'agit, disons, du BAIIA plutôt que du résultat net.

Q. *Quelle est l'importance de la distinction entre les actifs et les passifs courants et non courants (ou à long terme)?*

Dans l'état de la situation financière, l'entité fait habituellement la distinction entre les actifs et les passifs « courants » et les autres actifs et passifs. Certaines entités peuvent aussi présenter tous leurs actifs et passifs par ordre de liquidité.

Les actifs courants sont habituellement ceux que l'entité entend vendre ou consommer ou s'attend à réaliser d'une autre manière dans les douze mois suivant la date de clôture, ou ceux qu'elle détient à des fins de transaction. La trésorerie est habituellement un actif courant, sauf si son utilisation fait l'objet de certaines restrictions pour une période de douze mois. Les passifs courants sont habituellement ceux que l'entité doit régler dans les douze mois suivant la date de clôture et pour lesquels elle ne dispose pas du droit de différer le règlement pour une période plus longue.

La distinction entre les actifs et les passifs courants et les actifs et les passifs non courants permet au lecteur de savoir quels sont les éléments circulant continuellement à titre de fonds de roulement et quels sont ceux utilisés sur une plus longue période. Cette distinction peut être particulièrement utile pour évaluer la liquidité de l'entité. Toutes choses étant égales par ailleurs, une entité dont les passifs courants dépassent les actifs courants peut éprouver plus de difficultés à poursuivre ses activités qu'une entité dont l'actif net à court terme est positif. Les notes complémentaires et le rapport de gestion doivent faire mention de ces difficultés et expliquer quelles mesures l'entité entend prendre afin de répondre à ses besoins en fonds de roulement pour au moins les douze prochains mois.

Même si les actifs courants dépassent largement les passifs courants, le lecteur doit garder à l'esprit que tous les types d'actifs et de passifs ont des caractéristiques différentes ayant une incidence sur leur degré de liquidité. Par exemple, la trésorerie peut habituellement être utilisée sans délai à n'importe quelle fin, mais les créances doivent être recouvrées des clients et les stocks doivent être vendus (ou convertis dans un bon état de vente), puis convertis en créances qui doivent ensuite être recouvrées des clients. La section des notes portant sur les « instruments financiers » fournit habituellement des informations sur les risques inhérents au recouvrement des créances — par exemple, les montants impayés dont la date d'exigibilité est dépassée — et sur des soldes importants à recouvrer de clients en particulier.

De la même manière, tous les passifs courants ne sont pas nécessairement payables dans le même délai. Les dettes fournisseurs sont habituellement payables dans un délai relativement court; par contre, certains passifs courants sont payables à plus de douze mois. Par exemple, supposons qu'un prêteur ait consenti à une entité un prêt remboursable à une date tombant plus de douze mois après la date de clôture. Pour protéger ses intérêts, le prêteur assortit le prêt de critères financiers ou d'autres « clauses restrictives » lui permettant d'exiger le remboursement immédiat si l'un ou l'autre de ces critères ou l'une ou l'autre de ces clauses n'est pas respecté. Un tel prêt est classé à titre de passif courant à la date de l'état de la situation financière si les critères ou clauses ne sont pas respectés à cette date, étant donné que le prêteur a le droit d'exiger le remboursement immédiat. Cependant, les notes

ANALYSE DES RATIOS

Analyse quantitative d'information (par exemple, deux valeurs numériques) provenant des états financiers d'une entreprise. L'analyse des ratios sert à évaluer les relations entre divers éléments des états financiers. Les ratios permettent de voir les tendances pour une entreprise ou de comparer plusieurs entreprises à une date donnée. Les ratios peuvent s'exprimer sous forme de valeur décimale ou de pourcentage (0,20 ou 20 %, par exemple).

complémentaires peuvent contenir une mention indiquant que cette éventualité n'arrivera pas dans la pratique. Par exemple, le prêteur peut avoir fourni des assurances à cet effet ultérieurement à la fin de l'exercice. De même, les montants prêtés à une entité par ses actionnaires et d'autres parties liées peuvent être classés à titre de passifs courants parce que ces parties *peuvent*, à leur gré, exiger leur remboursement dans les douze mois; cependant, l'expérience passée et leurs intentions déclarées peuvent indiquer que cette éventualité est peu probable.

Q. Dans quelle mesure l'« analyse des ratios » est-elle utile pour comprendre les états financiers?

La plupart des documents traitant de l'utilisation des états financiers abordent la question des divers ratios pouvant être utiles pour analyser les informations fournies dans les états. Parmi ces très nombreux ratios, mentionnons l'analyse de la marge brute et du résultat net en pourcentage des produits des activités ordinaires, l'analyse des passifs courants en pourcentage des actifs courants, l'analyse du résultat net en pourcentage des capitaux propres ou encore l'analyse des capitaux empruntés par rapport aux capitaux propres. D'autres ratios sont fondés sur des mesures extérieures aux états financiers. Par exemple, il est fréquent pour les analystes d'évaluer le cours du titre d'une société par rapport au bénéfice. Toutes ces mesures, si on les compare aux pourcentages correspondants s'appliquant à d'autres entreprises très similaires, peuvent aider à clarifier certains aspects des états. Par exemple, toutes choses étant égales par ailleurs, une entité qui dégage un résultat net plus élevé en pourcentage des produits des activités ordinaires semble plus productive et intéressante qu'un concurrent relativement moins rentable.

Il est important de garder à l'esprit toutefois que toutes les choses ne sont *jamaïs* égales par ailleurs et que, même si ces exercices de calcul peuvent fournir des indications sur d'éventuelles forces et faiblesses, le tableau qu'ils dépeignent ne correspond pas toujours aux faits. Prenons un exemple des nombreux problèmes susceptibles de se poser; une entité dégageant pour le moment un résultat net supérieur n'investit peut-être pas suffisamment dans de nouvelles technologies ou de nouveaux marchés, ce qui ne peut qu'entraîner un effritement de sa performance. Par contre, un concurrent dont la rentabilité est moindre dans l'immédiat peut présenter de

meilleures perspectives d'avenir. Le résultat net de l'exercice considéré peut être supérieur ou inférieur à celui d'exercices antérieurs à cause de l'existence d'éléments ponctuels qui ne sont pas pertinents pour la compréhension des perspectives d'avenir (voir la page 36), ou les produits des activités ordinaires peuvent être touchés de la même manière par des facteurs non récurrents. Autrement dit, il est important d'évaluer la qualité et la durabilité du résultat obtenu par l'application d'un ratio.

Le fait que les entités utilisent différentes méthodes comptables ou présentent leurs états de différentes manières peut également compliquer l'utilisation de ratios (voir la page 35). Il en résulte que les éléments comparés peuvent être dissemblables et, par conséquent, non directement comparables.

Prenons par exemple Société A et Société B, deux nouvelles sociétés de prospection minière identiques dans tous les aspects de leurs activités. Ces deux entités sont en phase de prospection et engagent des coûts pour l'évaluation et la prospection de ressources minérales. Société A a choisi comme méthode comptable de passer en charges les frais de prospection, tandis que Société B inscrit ces frais à l'actif. Compte tenu des méthodes comptables adoptées, les chiffres de Société B au titre des actifs, des capitaux propres et du résultat net seront plus élevés que ceux de Société A. Par conséquent, certains ratios de Société B pourront sembler plus favorables, même si l'activité économique sous-jacente des deux entités est la même.

L'application de ratios différents produira souvent des résultats divergents donnant à penser qu'une société est « supérieure » à ses concurrentes à certains égards, mais inférieure à d'autres; il n'existe pas de méthode évidente pour déterminer à quels indicateurs il faut donner plus de poids. Comme c'est le cas pour la plupart des autres aspects des états, les informations qu'un ratio semble transmettre peuvent avoir changé après la date de clôture. Compte tenu de tous ces aspects, disons que les ratios et autres mesures semblables peuvent être utiles pour alimenter la réflexion sur les états, mais qu'ils ne peuvent jamais tout expliquer.

Q. *Qu'est-ce que le rapport de gestion?*

Le rapport de gestion explique, du point de vue de la direction, les résultats que la société a obtenus au cours de la période visée par les états financiers

RAPPORT DE GESTION

Exposé dans lequel la direction analyse la performance de la société au cours de la période couverte par les états financiers et explique sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Le rapport de gestion complète les états financiers sans en faire partie.

ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Il est déposé auprès des autorités de réglementation en même temps que les états financiers (tant annuels qu'intermédiaires) et est visé par la même attestation signée par le chef de la direction et le chef des finances. Cependant, les états financiers annuels sont audités, tandis que le rapport de gestion n'est jamais audité.

Le rapport de gestion traite de certains aspects que les états financiers, de par leur nature, ne peuvent expliquer ou qu'ils ne couvrent pas. Par exemple, les états financiers présentent habituellement peu d'informations, voire pas du tout, sur la stratégie de l'entreprise; ils ne traitent généralement pas non plus des pressions concurrentielles, des nouvelles technologies, des changements à la direction ou d'autres aspects façonnant la réalité opérationnelle de l'entité. Bien que les états financiers fournissent des informations sur les produits des activités ordinaires et le résultat net de l'exercice, ils n'indiquent pas *pourquoi* les produits et les charges ont augmenté ou diminué par rapport à l'exercice précédent ni ce à quoi on peut s'attendre pour l'exercice suivant. Les états financiers fournissent des informations sur les flux de trésorerie, mais ils n'indiquent pas si les ressources financières de la société seront suffisantes pour pouvoir mettre ses plans en œuvre. Voilà les aspects sur lesquels devrait porter le rapport de gestion.

Les autorités de réglementation exigent que certaines informations soient fournies dans un rapport de gestion. Les entités jouissent toutefois d'une grande latitude quant à la structure de leur rapport de gestion et à la quantité de détails qu'elles y présentent. Il peut donc être difficile de trouver des informations sur un sujet en particulier, ou encore de déterminer exactement quels aspects d'une question donnée sont abordés dans les notes complémentaires plutôt que dans le rapport de gestion, et vice versa, car certains sujets sont traités dans ces deux documents à la fois.

Un bon rapport de gestion présente une structure simple et des renvois clairement présentés, est rédigé dans un langage clair et comporte des graphiques ou autres représentations techniques visant à faciliter la compréhension des informations. Cependant, même si les aspects de la clarté et de la transparence sont réunis, cela ne garantit pas nécessairement la qualité et l'exhaustivité des explications sous-jacentes. Dans de nombreux cas, ce n'est qu'avec le passage du temps que l'on peut juger de la qualité

des communications d'une entité; en effet, le recul permet d'évaluer si les informations fournies dans les rapports de gestion antérieurs ont été utiles pour établir des prévisions raisonnables.

Comme c'est le cas pour les états financiers, le degré d'actualité des informations fournies dans le rapport de gestion est limité par le fait que ce rapport peut n'être publié que plusieurs mois après la date des états sur lesquels il porte. Les informations sur les événements importants survenant dans la période intercalaire ou ultérieurement doivent être diffusées dans les communiqués de presse publiés par l'entité.

Comprendre certaines questions particulières



Q. Quelles sont les difficultés inhérentes à la comptabilisation des produits des activités ordinaires?

Une entité comptabilise les produits des activités ordinaires lorsqu'ils sont gagnés, ce qui peut tomber avant ou après l'encaissement des fonds, ou à la date même de cette opération. En tant que tel, l'encaissement n'est pas un facteur déterminant pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires.

Une entité comptabilise les produits des activités ordinaires provenant de la vente de biens lorsque, entre autres choses, elle a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens et qu'elle peut évaluer de façon fiable les produits qu'elle tirera de la vente de ces biens. Dans certaines circonstances, il est facile de déterminer à quel moment cela survient, de même que le montant des produits découlant de la transaction. Par exemple, un dépanneur qui vend des articles au comptant comptabilise tout simplement les produits lorsque le client fait son achat et qu'il en effectue le paiement. De même, pour la prestation de services, l'entité comptabilise les produits lorsqu'elle fournit les services et peut évaluer de façon fiable le montant des produits. Grosso modo, une entité qui génère des produits tirés de services faisant l'objet d'un contrat comptabilise 50 % des produits auxquels elle a droit en vertu d'un contrat donné lorsqu'elle a terminé 50 % des travaux prévus. Dans certains cas, cette détermination peut être relativement facile à faire; dans d'autres cas par contre, il n'est pas évident de trouver la méthode la plus fiable pour évaluer le degré d'avancement, ou on peut devoir remettre en question la capacité de recouvrer le montant intégral prévu au contrat.

Plusieurs biens et services différents peuvent avoir un même prix de vente. Par exemple, une entreprise de télécommunications peut vendre des téléphones cellulaires en accordant un escompte initial par rapport au prix de détail, à la condition que le client signe un contrat pluriannuel pour maintenir son accès au réseau sans fil de l'entreprise. Cette dernière recouvrera amplement le montant de cet escompte initial sur la durée du contrat; par conséquent, les flux de trésorerie découlant du contrat ne permettront pas de bien comprendre comment l'entreprise génère réellement ses produits et ses profits, ou encore quelle est la meilleure façon de présenter la

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Produits générés dans le cours des activités ordinaires de l'entité.

transaction dans les états financiers. De nombreuses entités de différents secteurs d'activité sont aux prises avec ces difficultés et d'autres du même ordre.

Dans la description qu'elle donne de ses méthodes comptables, l'entité énumère généralement ses principales sources de produits et les méthodes qu'elle applique pour comptabiliser et évaluer ces montants. Cependant, cette description est souvent trop générale pour permettre de bien comprendre toutes les complexités qui se posent dans les circonstances ou de saisir les différences entre ses méthodes comptables et celles d'autres entités.

Le fait que certaines entités comptabilisent les produits des activités ordinaires plus tôt qu'elles ne le devraient, par exemple, en considérant les transactions comme des ventes même si tous les aspects de l'accord n'ont pas été réglés, est une préoccupation constante. (Entre autres possibilités, le client a encore le droit de refuser et de retourner une partie des biens, ou il peut encore exiger que l'entreprise exécute certains travaux supplémentaires avant de les accepter.) Par exemple, une augmentation du montant relatif des créances peut donner un indice de l'existence d'un problème de cet ordre; par contre, il se peut aussi qu'une telle augmentation ne reflète que des ventes véritables et tout à fait valables à la fin de l'exercice ou dans d'autres circonstances justifiées.

En d'autres mots, il est extrêmement difficile de détecter des « problèmes » dans la façon dont une entité comptabilise et évalue les produits des activités ordinaires. Tout de même, le lecteur se sentira probablement un peu plus rassuré si la description des méthodes comptables est claire et complète et si le rapport de gestion (voir la page 41) présente des éléments justificatifs solides à l'appui des sources des produits et donne des explications plausibles sur les variations d'une période à l'autre.

Q. Qu'entend-on par « goodwill » et « immobilisations incorporelles »?

Lorsqu'une entreprise obtient le contrôle d'une autre, elle consolide les actifs et les passifs de l'entreprise acquise dans ses propres états financiers en fonction de leurs justes valeurs à la date à laquelle elle obtient le contrôle. Dans la plupart des cas, le prix d'acquisition de l'entreprise est supérieur au total de tous ces actifs et passifs parce qu'une entreprise vaut habituellement plus que la somme de ses composantes

(si ce n'est que parce qu'en achetant une entreprise établie on évite d'avoir à bâtir une entreprise similaire en partant de rien).

La partie du coût d'acquisition qui ne peut être attribuée à des éléments identifiables donnés est comptabilisée dans les états financiers en tant que « goodwill ». Le terme est quelque peu imprécis, car il ne donne pas une idée juste de la stratégie sous-jacente à la transaction. Par exemple, le montant inscrit à titre de goodwill peut donner une idée du degré de confiance que la direction accorde aux synergies qui découleront du regroupement des deux entreprises ou au potentiel d'innovation et de diversification à venir de l'entreprise acquise.

Le goodwill est initialement comptabilisé comme un actif, mais, comme sa substance sous-jacente peut être tellement différente d'une entité à l'autre, on ne peut déterminer précisément ce qu'il adviendra de cet actif avec le temps. Cet actif n'est pas amorti parce que, entre autres raisons, on ne peut généralement évaluer exactement dans quelle proportion le goodwill est « consommé » dans une période donnée. Les normes comptables exigent que les entités effectuent un test de dépréciation du goodwill (voir la page 55) au moins une fois par année, ou plus souvent lorsque les circonstances indiquent que cela est nécessaire. Si ce test indique que le montant du goodwill pouvant être recouvré est inférieur à sa valeur comptable dans l'état de la situation financière (c'est-à-dire que les avantages futurs sont insuffisants), l'excédent est comptabilisé dans le compte de résultat à titre de perte de valeur.

Comme le goodwill, les immobilisations incorporelles sont sans substance physique. Toutefois, contrairement au goodwill, elles peuvent être précisément identifiées et contrôlées. Par exemple, un brevet sur un produit donné peut être séparé et vendu de la même manière qu'un actif physique est vendu.

Les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties si elles ont une durée d'utilité indéterminée. Cela signifie qu'il n'y a pas de limite prévisible à la période au cours de laquelle on s'attend que l'actif génère des entrées nettes de trésorerie. Par exemple, il est possible qu'aucune date déterminée pour la cessation de génération de valeur ne puisse être appliquée à une licence ou à un autre élément de propriété intellectuelle. Ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumises à un test de dépréciation chaque année.

GOODWILL

Actif représentant les avantages économiques futurs résultant des autres actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Actifs non monétaires identifiables sans substance physique.

Exemple simplifié d'états de la situation financière consolidés		
Au 31 décembre		
(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 468	6 601
Placements	2 447	2 034
Débiteurs	19 597	10 236
Autre débiteur	734	927
Stocks	2 586	2 127
Total de l'actif à court terme	28 832	21 925
Actif à long terme		
Immobilisations corporelles	147 076	144 793
Immobilisations incorporelles	3 000	3 000
Actifs de prospection et d'évaluation	14 394	7 383
Goodwill	7 000	7 000
Autres actifs	2 958	343
Total de l'actif à long terme	174 428	162 519
Total de l'actif	203 260	184 444
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	11 836	21 640
Autres passifs à court terme	6 711	1 046
Total du passif à court terme	18 547	22 686
Passif à long terme		
Obligations non garanties convertibles	1 160	1 000
Passifs relatifs au démantèlement	20 861	12 761
Autres provisions	1 532	1 731
Passifs d'impôt différé	55 565	47 267
Total du passif à long terme	79 118	62 759
Total du passif	97 665	85 445
Capitaux propres		
Capital-actions	91 991	91 734
Composante capitaux propres des obligations non garanties convertibles	100	100
Surplus d'apport	5 487	4 254
Cumul des autres éléments du résultat global	416	3
Bénéfices non répartis	7 601	2 908
Total des capitaux propres	105 595	98 999
Total du passif et des capitaux propres	203 260	184 444

DÉCLARATION D'ACQUISITION D'ENTREPRISE

Document d'information requis par certaines autorités de réglementation des valeurs mobilières. Ce document décrit les entreprises importantes acquises par une société et l'incidence de ces acquisitions sur celle-ci.

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sont une organisation regroupant les autorités provinciales et territoriales de réglementation des valeurs mobilières du Canada, dont l'objectif consiste à améliorer, à coordonner et à harmoniser la réglementation des marchés des capitaux canadiens.

www.autorites-valeurs-mobilieres.ca

D'autres immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée. Par exemple, un brevet peut expirer à une date déterminée. Dans un tel cas, le coût initial est amorti sur la meilleure estimation de sa durée d'utilité et la valeur comptable de l'actif est soumise à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances indiquent que cela est nécessaire.

Le goodwill fait ressortir quelques-unes des limites inhérentes à la comptabilisation. La main-d'œuvre d'une entreprise peut être tout aussi précieuse pour ses perspectives d'avenir que ses brevets et ses licences, mais, comme l'entreprise ne détient pas de droits légaux sur son personnel de la même manière que sur sa propriété intellectuelle, elle ne comptabilise pas cet actif dans son état de la situation financière. Par ailleurs, l'entité peut développer des forces internes dont la valeur est tout aussi importante que le goodwill découlant de l'acquisition d'entreprises, mais ces forces ne pourront non plus figurer dans l'état de la situation financière. Voilà l'une des nombreuses raisons qui font que le montant indiqué dans l'état de la situation financière d'une société a généralement peu à voir avec la valeur marchande totale de ses actions. Lorsqu'ils évaluent ces actions, les analystes financiers tentent implicitement d'identifier et de mesurer toutes les forces et faiblesses pertinentes d'une entreprise, peu importe comment elles se sont formées. Cet exercice les amène vraisemblablement à examiner de nombreux aspects qui débordent le cadre de la comptabilité.

Q. Comment peut-on évaluer le succès d'une acquisition?

Lorsqu'une entité acquiert une autre entreprise, elle comptabilise les actifs, les passifs, l'activité et les flux de trésorerie de cette entreprise de manière continue dans ses états financiers consolidés (voir la page 15). Dans l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, l'entité donne des informations sommaires dans les notes complémentaires sur les produits et le résultat net de l'entreprise acquise inclus dans son propre état du résultat global depuis la date d'acquisition. Elle donne également des informations sommaires sur le montant auquel ses produits et son résultat net se *seraient* élevés si l'acquisition avait été réalisée le premier jour de l'exercice. (Des informations similaires, accompagnées des informations financières historiques de l'entreprise acquise, sont parfois présentées dans une déclaration d'acquisition d'entreprise déposée séparément auprès d'une autorité de réglementation des valeurs mobilières

et mise à la disposition du public.) Bien que ces informations donnent une bonne idée de l'apport relatif de l'entité acquise, leur utilité est limitée, car les montants générés à court terme ne sont peut-être pas représentatifs des montants futurs auxquels on peut s'attendre.

L'entité n'est pas tenue de présenter des informations dans les périodes *ultérieures* sur l'incidence qu'a l'entreprise acquise sur les montants inclus dans ses états financiers. Même si elle le voulait, elle ne le pourrait peut-être pas. En effet, il arrive un moment où l'intégration de l'entreprise acquise dans les propres activités de l'entité est telle que cette dernière cesse de faire le suivi des deux séparément. Néanmoins, le lecteur souhaite souvent comprendre l'incidence d'une acquisition sur la situation et la performance financières de l'entité afin de pouvoir évaluer si l'investissement a dégagé les avantages escomptés et communiqués par la direction lors de la transaction.

Dans le cas de certaines entités qui procèdent souvent à des acquisitions d'entreprises, les investisseurs peuvent craindre que ces acquisitions ne cachent des difficultés dans les activités actuelles. Par exemple, le fait qu'une entité déclare des profits constamment à la hausse découlant principalement de nouvelles entreprises acquises peut occulter les effets des pertes subies dans les activités établies. Selon les circonstances, une telle stratégie peut être bénéfique à long terme si elle a pour but de remplacer des secteurs en déclin par de nouveaux vecteurs de croissance, mais elle peut aussi indiquer le risque que l'entité ne puisse maintenir son rythme apparent.

Encore plus pour cet aspect que pour de nombreux autres, le lecteur qui souhaite faire le tour de la question devrait examiner attentivement le rapport de gestion et tenir compte des répercussions dans les cas où des sujets importants sont évacués. Lorsque des acquisitions importantes sont réalisées dans la période considérée ou des périodes récentes, il est raisonnable de s'attendre que le rapport de gestion comporte une analyse faisant la distinction, du moins dans une certaine mesure, entre l'apport relatif des entreprises acquises et celui des entreprises existantes et comparant les avantages réellement obtenus aux avantages qui étaient escomptés au moment des acquisitions. Le lecteur doit également demeurer attentif aux informations sur la dépréciation relativement aux actifs des entreprises récemment acquises (voir la page 55).

Q. Quelles sont les méthodes utilisées pour comptabiliser les investissements en titres de capitaux propres?

La majorité des investissements en titres de capitaux propres d'autres entités, comme les participations minoritaires dans les titres de sociétés cotées, sont évalués à la juste valeur (voir la page 16). Lorsque l'investissement d'une entité dans une autre entité lui confère le contrôle sur cette dernière, l'entité consolide les activités de cette entité dans ses états financiers (voir la page 16). Il existe toutefois d'autres méthodes pour comptabiliser les investissements, et ces méthodes comportent différentes incidences comptables.

Une entité peut avoir une « influence notable » sur une autre entité dans le sens qu'elle peut avoir le pouvoir de participer à ses décisions importantes relatives aux politiques sans toutefois pouvoir exercer un *contrôle* sur ces décisions (p. ex., en ayant le pouvoir de nommer un administrateur sur cinq plutôt que trois administrateurs ou plus sur cinq). On suppose généralement qu'une entité a une telle influence lorsqu'elle détient une part importante (p. ex., 20 % ou plus) des droits de vote d'une autre entité (bien que cette détermination dépende des faits spécifiques à chaque cas). Une entité évalue son investissement dans une autre entité sur laquelle elle exerce une influence notable (mais non le contrôle) en appliquant la « méthode de la mise en équivalence ». En gros, cela signifie que l'entité inclut sa quote-part du résultat net de l'entreprise acquise (disons, 20 %) dans son propre résultat net et qu'elle augmente ou diminue en conséquence la valeur comptable de l'investissement dans son état de la situation financière. L'investisseur ne comptabilise pas les distributions faites par l'entreprise acquise à titre de produits, mais plutôt en réduction de son investissement dans l'entreprise acquise.

Parfois, une entité peut partager le « contrôle conjoint » sur une autre entité (une notion désignée par le terme « partenariat ») avec un ou plusieurs autres investisseurs. Dans ce contexte, les décisions sur les principales activités du partenariat requièrent le consentement unanime de toutes les parties partageant le contrôle (en effet, les investisseurs peuvent tous exercer un droit de veto sur ces décisions). Il existe deux types de partenariats. Dans une *coentreprise*, les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise (les coentrepreneurs) ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Les investisseurs

dans une coentreprise évaluent leur participation en appliquant la méthode de la mise en équivalence, comme il est décrit ci-dessus. L'autre type de partenariat est l'entreprise commune dans laquelle les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise (les coparticipants) ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. Les coparticipants comptabilisent et évaluent leur quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'entreprise commune dans leurs états financiers. Par exemple, deux jeunes entités de prospection minière peuvent décider d'établir une collaboration sur la base d'un contrôle conjoint dans le cadre d'un projet de prospection spécifique. S'il s'agit d'une entreprise commune, chacune des entités comptabilise le projet en inscrivant sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges, selon les modalités de l'accord qu'elles ont conclu. S'il s'agit d'une coentreprise, chaque entité comptabilise un actif évalué selon la méthode de la mise en équivalence et comptabilise un revenu de placement (ou une perte) en appliquant la même méthode.

Les notes complémentaires permettent de se faire une meilleure idée de l'incidence économique des investissements stratégiques. Elles peuvent comprendre des informations supplémentaires sur les investissements, notamment des informations financières résumées de l'entité émettrice et des informations sur des restrictions importantes imposées relativement aux transferts de fonds entre l'entité émettrice et l'investisseur.

L'illustration suivante résume (en termes généraux) les diverses méthodes comptables utilisées pour les investissements en titres de capitaux propres.

Illustration : Quelques méthodes pour comptabiliser les investissements en titres de capitaux propres

Placements non stratégiques dans des instruments de capitaux propres	Placements stratégiques dans des instruments de capitaux propres			
	Instruments financiers	Influence notable ou coentreprise	Entreprise commune	Contrôle
Juste valeur	Méthode de la mise en équivalence	Comptabilisation et évaluation séparées de la quote-part dans les actifs, les passifs, les produits et les charges du partenariat	Consolidation	

AMORTISSEMENT

Répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité; dans le cas des ressources, on parle d'épuisement ou de déplétion. Le terme « amortissement » est habituellement utilisé pour désigner tant les actifs corporels (en anglais, *depreciation*) que les actifs incorporels (en anglais, *amortization*).

MONTANT AMORTISSABLE

Coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût dans les états financiers, diminué de sa valeur résiduelle.

DURÉE D'UTILITÉ

Période pendant laquelle on peut s'attendre qu'un actif, seul ou en combinaison avec d'autres, contribue directement ou indirectement aux flux de trésorerie futurs d'une entreprise. En règle générale, la durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à pouvoir utiliser un actif ou le nombre d'unités d'œuvre ou d'unités similaires que l'entité s'attend à obtenir de l'actif.

VALEUR RÉSIDUELLE (D'UN ACTIF)

Montant estimé qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif, après déduction des coûts de sortie estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité.

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés
Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	20X2	20X1
Produits	50 529	52 370
Charges		
Charges d'exploitation	12 516	11 010
Salaires, primes et avantages sociaux	4 949	4 712
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Perte de valeur	2 641	-
Charges financières	1 015	700
Perte de change (gain)	193	(141)
Autres charges (produits)	197	(107)
	34 141	29 237
Résultat avant impôt	16 388	23 133
Charge d'impôt exigible	3 397	1 168
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
Résultat net	4 693	7 469
Résultat net par action ordinaire :		
Résultat de base par action	0,13	0,21
Résultat dilué par action	0,10	0,18

Exemple simplifié d'états du résultat global consolidés
Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Résultat net	4 693	7 469
Autres éléments du résultat global nets d'impôt		
Gains (pertes) sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	413	(68)
Total du résultat global	5 106	7 401

Q. Qu'entend-on par « amortissement »?

L'amortissement est la répartition systématique du coût d'un actif sur sa durée d'utilité.

Le terme « amortissement » est habituellement utilisé pour désigner tant les actifs corporels (en anglais, *depreciation*) que les actifs incorporels (en anglais, *amortization*).

Lorsqu'une entité investit dans des immobilisations corporelles ou des immobilisations incorporelles d'une durée d'utilité déterminée (voir la page 48), elle comptabilise initialement ces actifs dans son état de la situation financière en fonction du prix qu'elle a payé pour les acquérir ou les construire. À l'exception des terrains, la capacité de ces actifs de contribuer à l'entreprise diminue chaque année. L'entité rend compte de cette diminution de la capacité en comptabilisant une partie de la valeur comptable à titre de charge dans chaque période pour représenter le coût d'utilisation de cet actif. Évidemment, il est impossible de faire une estimation précise de ce coût; par exemple, la durée d'utilité des actifs peut se révéler beaucoup plus longue que prévu initialement ou, au contraire, l'apport de ces actifs à l'entreprise peut être moindre que prévu. Dans ce dernier cas, il faudra peut-être réduire la valeur comptable en modifiant les estimations de la durée d'utilité ou de la valeur résiduelle ou en comptabilisant une perte de valeur (voir la page 55).

Par exemple, une entreprise achète une machine de 100 000 \$ dont la durée d'utilité prévue est de cinq ans et la valeur résiduelle est nulle à la fin de sa durée d'utilité. Pour les cinq années suivantes, la société comptabilise une charge d'amortissement annuelle de 20 000 \$ dans ses états financiers annuels.

Étant donné que l'entité a déjà payé les actifs, l'amortissement ne représente pas une sortie de trésorerie; pour cette raison, les utilisateurs accordent parfois moins d'importance à ces éléments qu'à d'autres charges. Par contre, le fait que les actifs sont consommés est tout de même pertinent pour évaluer la performance. Si les actifs sur lesquels une entité compte pour générer un profit sont consommés, celle-ci devra investir dans leur remplacement à un moment donné. Le montant comptabilisé au titre de l'amortissement n'indique pas nécessairement le coût de remplacement de ces actifs, car, par exemple, le coût de l'achat d'une composante du matériel peut être beaucoup plus élevé maintenant qu'il ne l'était dans le passé. On peut normalement s'attendre que

l'entité présente des informations — peut-être dans le rapport de gestion — sur la manière dont elle évalue ces questions, qui sont étroitement liées à d'autres aspects relevant de la bonne gestion et de la continuité. Par exemple, une entreprise peut avoir établi comme pratique de verser certains montants déterminés de dividendes, mais, si elle ne conserve pas les fonds suffisants pour investir dans le maintien de sa capacité de production, elle ne pourra mettre en œuvre sa pratique bien longtemps.

Q. Qu'entend-on par « pertes de valeur »?

Dans ses états financiers, l'entité applique des procédures pour s'assurer que ses actifs ne sont pas présentés à des montants supérieurs à la valeur qu'elle pourra recouvrer (à savoir l'avantage futur que l'actif représente) de leur utilisation ou de leur vente. Si un actif ou un groupe d'actifs en particulier est considéré comme « déprécié », l'entité comptabilise une perte de valeur en réduisant les montants indiqués dans l'état de la situation financière au niveau des montants qu'elle estime pouvoir recouvrer. Une perte de valeur est un élément hors trésorerie, qui est présenté dans le résultat net

Par exemple, si une entité comptabilise une pièce de machinerie spécialisée à 1 000 000 \$, mais qu'ensuite elle estime que la valeur actualisée de tous les flux de trésorerie qu'il sera possible de générer de l'utilisation et de la vente de la pièce n'est que de 900 000 \$, elle comptabilise une perte de 100 000 \$ (en supposant que cet actif ne puisse avoir aucune autre utilisation ou juste valeur).

Comme il est habituellement impossible, en pratique, de procéder à cet exercice pour chaque actif isolément, les entités appliquent les tests de dépréciation à des groupes d'actifs désignés par l'expression « unités génératrices de trésorerie ». Les IFRS contiennent des dispositions spécifiques sur des aspects comme l'identification de ces unités, la méthode préconisée pour faire les calculs et, dans certaines circonstances, la reprise des pertes de valeur si les estimations de la valeur recouvrable s'améliorent.

Dans certains cas, le fait de comptabiliser une perte de valeur pour un actif signifie que l'actif n'a plus de potentiel de service et que sa valeur comptable après avoir soustrait la perte de valeur est de zéro; dans d'autres cas, cependant, la perte peut couvrir seulement une partie de la valeur comptable. Dans

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés		
Pour les exercices clos le 31 décembre		
(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	20X2	20X1
Produits	50 529	52 370
Charges		
Charges d'exploitation	12 516	11 010
Salaires, primes et avantages sociaux	4 949	4 712
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Perte de valeur	2 641	-
Charges financières	1 015	700
Perte de change (gain)	193	(141)
Autres charges (produits)	197	(107)
	34 141	29 237
Résultat avant impôt	16 388	23 133
Charge d'impôt exigible	3 397	1 168
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
Résultat net	4 693	7 469
Résultat net par action ordinaire :		
Résultat de base par action	0,13	0,21
Résultat dilué par action	0,10	0,18

Exemple simplifié d'états du résultat global consolidés		
Pour les exercices clos le 31 décembre		
(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Résultat net	4 693	7 469
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt		
Gains (pertes) sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	413	(68)
Total du résultat global	5 106	7 401

ce dernier cas, l'entité pourrait devoir comptabiliser ultérieurement d'autres pertes de valeur si ses prévisions quant à la recouvrabilité de l'actif continuent de s'assombrir. Par contre, si les estimations à l'égard de la perte de valeur s'améliorent, la perte de valeur peut être partiellement ou totalement reprise. Les informations présentées dans les notes complémentaires pertinentes sont censées éclaircir ce genre de situations et permettre de comprendre comment l'entité a établi ses estimations.

Comme nous venons de le mentionner, une perte de valeur est le montant par lequel la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) excède sa valeur recouvrable (à savoir son avantage futur). Une perte de valeur est un événement hors trésorerie ayant une incidence sur la manière dont l'entité évalue les montants présentés dans ses états financiers, mais qui n'a aucune incidence sur la trésorerie que l'entité a générée ou sortie relativement à cet actif ou à ce groupe d'actifs. Par conséquent, certains peuvent parfois parler de la performance d'une entreprise en utilisant des chiffres qui excluent l'incidence de ces pertes (voir la page 36). Cependant, comme les pertes de valeur touchent directement le résultat global de l'entité, elles font partie de la notion de « performance financière » dans son ensemble définie par les IFRS.

D'une façon ou d'une autre, toute perte de valeur donne généralement à penser que quelque chose n'a pas fonctionné exactement comme l'avait prévu l'entité. Par exemple, avec le recul, l'entité peut croire qu'elle a surpayé un élément donné. Pris isolément, ce fait peut jeter un éclairage négatif sur les compétences décisionnelles de la direction relativement à l'investissement des ressources de l'entité. Par contre, une perte de valeur peut également indiquer que l'entité est en train de régler des problèmes qui remontent à un certain temps déjà et qui ne toucheront peut-être plus sa performance future. La comptabilisation d'une perte de valeur pour un groupe d'actifs ne donne pas nécessairement d'indication sur le potentiel de service des autres actifs de l'entité. L'ensemble des informations fournies par l'entité, en particulier dans son rapport de gestion, devrait aider le lecteur à mieux comprendre pourquoi cette dernière a comptabilisé une perte de valeur en particulier.

Q. Qu'entend-on par « rémunération à base d'actions » (dont les options sur actions et autres types d'unités à base d'actions) et comment la comptabilise-t-on?

Il arrive souvent que les sociétés offrent à leurs employés (habituellement aussi à leurs hauts dirigeants) une rémunération fondée, du moins en partie, sur la performance des titres de l'entreprise plutôt que d'offrir seulement un règlement en trésorerie. Par exemple, les hauts dirigeants peuvent recevoir des options visant l'achat futur d'actions à un prix déterminé (le « prix d'exercice »). Si le cours de marché des actions s'élève à un niveau supérieur au prix d'exercice, les dirigeants généreront alors une valeur plus élevée en exerçant les options et en acquérant les titres à un prix inférieur au cours de marché. Cependant, au moment où les options sont attribuées, nul ne sait si le cours de l'action augmentera et, dans l'affirmative, de combien. Par conséquent, à la date des attributions aux employés, il est impossible de déterminer les profits qui pourraient éventuellement être réalisés, le cas échéant.

Néanmoins, les options sur actions ont une valeur au moment où elles sont attribuées (c'est-à-dire que des tiers seraient prêts à payer un certain montant pour acquérir ces options). Leur valeur au moment de l'attribution (déterminée par une méthode d'évaluation appropriée) est comptabilisée à titre de charge dans la période au cours de laquelle les employés acquièrent les droits aux options (par exemple, ils peuvent être tenus de demeurer au service de l'entreprise pendant une période déterminée avant d'acquérir les droits aux options attribuées). En théorie, cette valeur représente le coût des services additionnels fournis par les employés en contrepartie des attributions parce que, toujours en théorie, ces attributions devraient les inciter à travailler plus fort ou plus efficacement.

Par exemple, si la valeur d'une option sur actions attribuée à un employé est de 12 \$ et que ce dernier est tenu de rester au service de l'entreprise pendant trois ans pour pouvoir exercer cette option, une charge annuelle de 4 \$ serait comptabilisée dans les états financiers de la société.

Il existe toutefois de nombreuses variantes. Dans certains cas, on utilise la valeur du titre de la société comme point de référence pour les attributions, même si ces dernières sont réglées en trésorerie.

OPTION SUR ACTIONS

Contrat qui donne au bénéficiaire le droit, mais non l'obligation, de souscrire des actions de l'entité à un prix fixe ou déterminable, pendant une période stipulée.

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés		
Pour les exercices clos le 31 décembre		
(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	20X2	20X1
Produits	50 529	52 370
Charges		
Charges d'exploitation	12 516	11 010
Salaires, primes et avantages sociaux	4 949	4 712
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Perte de valeur	2 641	-
Charges financières	1 015	700
Perte de change (gain)	193	(141)
Autres charges (produits)	197	(107)
	34 141	29 237
Résultat avant impôt	16 388	23 133
Charge d'impôt exigible	3 397	1 168
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
Résultat net	4 693	7 469
Résultat net par action ordinaire :		
Résultat de base par action	0,13	0,21
Résultat dilué par action	0,10	0,18

Exemple simplifié d'états du résultat global consolidés		
Pour les exercices clos le 31 décembre		
(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Résultat net	4 693	7 469
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt		
Gains (pertes) sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	413	(68)
Total du résultat global	5 106	7 401

MONNAIE ÉTRANGÈRE

Monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité.

MONNAIE FONCTIONNELLE

Monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

MONNAIE DE PRÉSENTATION

Monnaie utilisée pour la présentation des états financiers.

Dans d'autres cas, la valeur de l'attribution peut dépendre de l'atteinte de divers types de cibles futures. Ces variations se répercutent différemment sur la comptabilisation, mais, grosso modo, le but est le même dans chaque cas : comptabiliser le coût des services reçus en contrepartie des attributions consenties à mesure que ces services sont reçus.

Comme il est mentionné ci-dessus, le montant de la charge comptabilisée peut être différent du montant des profits (le cas échéant) réalisés par les employés à la suite de l'exercice de leurs options. Pour cette raison, certains utilisateurs accordent peu d'importance aux montants comptabilisés à titre de charges, préférant porter leur attention sur les mesures du bénéfice qui excluent ces éléments (voir la page 36). D'autres, par contre, accordent plus d'importance au fait que lorsque les sociétés permettent à leurs dirigeants d'acquérir des actions à un prix inférieur au cours de marché, il s'ensuit une dilution de la valeur relative des participations des autres actionnaires. Bien que la charge liée à la rémunération à base d'actions ne comptabilise ni n'évalue cette dilution, elle permet de constater qu'il existe une dilution.

Note : Des paiements fondés sur des actions peuvent aussi être faits à des personnes qui ne sont pas des employés (p. ex., des fournisseurs), en contrepartie de biens et de services. Le principe de comptabilisation est le même pour ces paiements : l'entité comptabilise la transaction dont le paiement est fondé sur des actions dans ses états financiers lorsque les biens sont livrés ou que les services sont fournis.

Q. Comment comptabilise-t-on les monnaies étrangères?

Lorsque des entités canadiennes exercent des activités à l'international et concluent des transactions en monnaie étrangère, elles réalisent des profits et subissent des pertes du point de vue de la monnaie dans laquelle elles préparent leurs états (habituellement le dollar canadien, bien que certaines entités canadiennes choisissent de préparer leurs états en dollars américains ou même, ce qui est plus rare, en d'autres monnaies). Par exemple, une entité fait un achat en monnaie étrangère et inscrit cette transaction comme étant l'acquisition d'un actif et la prise en charge d'un passif en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Par la suite, si les fluctuations des cours de change font en

sorte que le montant de dollars canadiens nécessaire pour régler le passif est moindre que celui qui avait été comptabilisé au moment de la conclusion de la transaction, un profit est réalisé. Sauf si la société applique la comptabilité de couverture (méthode comptable complexe), ces profits ou pertes sont comptabilisés dans le résultat net, tout comme le sont tous les autres profits ou pertes.

Par exemple, une société canadienne (qui présente ses états financiers en dollars canadiens, sa monnaie fonctionnelle) achète pour 1 000 \$ de stocks d'un détaillant américain, payables en dollars américains. Au moment de la comptabilisation, le cours de change était de 1:1; par conséquent, un montant de 1 000 \$ CA a été inscrit au titre de la charge à payer. Au moment du paiement toutefois, le dollar canadien s'était apprécié par rapport au dollar américain, le cours de change étant alors de 1.25 : 1. Par conséquent, la société n'a déboursé que 800 \$ CA pour régler le montant à payer en dollars américains (1 000 \$ ÷ 1.25), réalisant ainsi un profit de change de 200 \$ CA. Le profit est un élément sans incidence sur la trésorerie qui découle de la comptabilisation du montant à payer à un montant différent du paiement ultime.

Les entités canadiennes peuvent avoir des participations dans des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de la leur. Par exemple, une entité qui exerce et comptabilise la plupart de ses activités en dollars canadiens peut contrôler une filiale qui exerce la plupart de ses activités en dollars américains et déterminer que la monnaie fonctionnelle de cet établissement à l'étranger est le dollar américain. Dans cette situation, les profits et pertes de change résultent de la conversion en dollars canadiens des actifs et des passifs (libellés en dollars américains) et des activités de la filiale américaine. Ces profits et pertes ne sont pas vraiment utiles à la compréhension de la performance actuelle ni des perspectives parce que, dans la vraie vie, la filiale dont la monnaie est le dollar américain ne se mettra pas réellement à acheter ou à vendre des dollars canadiens pour obtenir des dollars américains. Pour cette raison, ces profits et pertes ne sont pas comptabilisés en résultat net, mais, plutôt, à titre de composante distincte des capitaux propres jusqu'à la sortie de l'établissement à l'étranger (voir la page 19).

Peu importe comment ils sont présentés, les profits et pertes de change peuvent fournir des informations importantes sur une source majeure de risque

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés		
Pour les exercices clos le 31 décembre		
(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	20X2	20X1
Produits	50 529	52 370
Charges		
Charges d'exploitation	12 516	11 010
Salaires primes et avantages sociaux	4 949	4 712
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Perte de valeur	2 641	-
Charges financières	1 015	700
Perte de change (gain)	193	(141)
Autres charges (produits)	197	(107)
	34 141	29 237
Résultat avant impôt	16 388	23 133
Charge d'impôt exigible	3 397	1 168
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
Résultat net	4 693	7 469
Résultat net par action ordinaire :		
Résultat de base par action	0,13	0,21
Résultat dilué par action	0,10	0,18

Exemple simplifié d'états du résultat global consolidés		
Pour les exercices clos le 31 décembre		
(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Résultat net	4 693	7 469
Autres éléments du résultat global nets d'impôt		
Gains (pertes) sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	413	(68)
Total du résultat global	5 106	7 401

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés

Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	20X2	20X1
Produits	50 529	52 370
Charges		
Charges d'exploitation	12 516	11 010
Salaires, primes et avantages sociaux	4 949	4 712
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Perte de valeur	2 641	-
Charges financières	1 015	700
Perte de change (gain)	193	(141)
Autres charges (produits)	197	(107)
	34 141	29 237
Résultat avant impôt	16 388	23 133
Charge d'impôt exigible	3 397	1 168
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
Résultat net	4 693	7 469
Résultat net par action ordinaire :		
Résultat de base par action	0,13	0,21
Résultat dilué par action	0,10	0,18

Exemple simplifié d'états du résultat global consolidés

Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Résultat net	4 693	7 469
Autres éléments du résultat global nets d'impôt		
Gains (pertes) sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	413	(68)
Total du résultat global	5 106	7 401

et de volatilité. Une entité qui exporte des biens du Canada vers les États-Unis peut voir soudainement sa compétitivité s'éroder si, par suite du raffermissement du dollar canadien, ses produits se vendent plus cher que des produits équivalents fabriqués aux États-Unis. En même temps, d'autres entités qui écoulent toute leur production au Canada, mais achètent leurs matières premières aux États-Unis, s'en trouveront avantagées.

Les états financiers et le rapport de gestion doivent décrire ces risques et donner certaines informations sur l'incidence des variations des cours de change sur la rentabilité. Ces aspects peuvent être plus difficiles à comprendre toutefois si l'entité exerce des activités dans plusieurs pays et est exposée à de nombreuses monnaies.

Les marchés offrent des moyens de « couvrir » les risques associés aux cours de change. Par exemple, une entité canadienne peut conclure des contrats visant à échanger un montant déterminé de dollars canadiens à une date future contre un montant déterminé de dollars américains à un cours de change déterminé. La comptabilisation des instruments de ce type peut être compliquée, mais les informations fournies sur ces couvertures devraient aider à comprendre les principales sources du risque de change de l'entité et les moyens qu'elle prend pour gérer ce risque, le cas échéant.

Q. Que signifient les chiffres sur les impôts dans les états financiers?

Les états financiers contiennent généralement deux types de chiffres sur les impôts :

- l'impôt exigible
- l'impôt différé.

L'impôt exigible est le montant des impôts payables à une administration fiscale (recouvrables d'une administration fiscale) (p. ex., l'Agence du revenu du Canada) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'une période.

L'impôt différé (actif ou passif) découle du fait que les méthodes comptables utilisées pour préparer les états financiers sont différentes des méthodes utilisées pour calculer les impôts payables à une administration fiscale (recouvrables d'une administration fiscale). L'impôt différé est un concept comptable et ne représente pas l'impôt à payer à une administration fiscale ou à recouvrer d'une administration fiscale.

Au Canada, lorsque la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) stipule comment une entité doit comptabiliser une transaction et un événement économique donnés, cette méthode spécifique est utilisée aux fins de l'impôt (c'est-à-dire pour préparer les déclarations fiscales et payer les impôts), mais une méthode différente peut être utilisée aux fins de l'information financière pour calculer le résultat net. Par exemple, une pièce de machinerie peut être amortie dans les états financiers sur sa durée d'utilité de, disons, cinq ans (voir la page 54), mais, pour stimuler les investissements, le gouvernement peut permettre de la passer en charges immédiatement aux fins de l'impôt, ce qui a pour effet de réduire le bénéfice imposable dans l'immédiat et d'accélérer la réalisation de l'avantage fiscal.

Dans les états financiers, une entité pourrait simplement présenter le montant réel de l'impôt exigible pour chaque période après avoir tenu compte de l'avantage de ces traitements spéciaux. Dans ce cas toutefois, son taux d'imposition apparent pourrait varier considérablement d'une période à l'autre, selon le type des dépenses effectuées au cours de chaque période. En termes simples, la comptabilisation des impôts différés est un mécanisme permettant de supprimer la distorsion qui découlerait du fait de comptabiliser les impôts seulement sur la base des montants à payer à l'administration fiscale.

Les passifs d'impôt différé représentent généralement des éléments, comme la machinerie décrite précédemment, pour lesquels la dépense comptable future sera supérieure aux économies d'impôts connexes (parce que ces économies d'impôts ont déjà été réalisées). Les actifs d'impôt différé représentent généralement l'inverse : des éléments pour lesquels les économies d'impôts futurs dépasseront l'incidence comptable connexe.

Le cumul des pertes est un autre exemple d'actif d'impôt différé. Par exemple, si une entité en démarrage subit des pertes, elle ne sera assujettie à aucun impôt à payer. Ces pertes sont cumulées dans le but de réduire les impôts à payer sur le profit réalisé au cours de périodes futures. L'économie d'impôts futurs au titre de ces pertes subies dans le passé constitue un actif permettant de réduire l'impôt dans des périodes futures. Cependant, pour éviter de comptabiliser un actif qui ne procurera jamais d'avantages économiques (si l'entité n'atteint jamais la rentabilité), l'actif d'impôt différé est comptabilisé seulement

Exemple simplifié d'états des résultats consolidés
 Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens sauf les montants par action)	20X2	20X1
Produits	50 529	52 370
Charges		
Charges d'exploitation	12 516	11 010
Salaires, primes et avantages sociaux	4 949	4 712
Rémunération fondée sur des actions	1 233	2 022
Amortissements	11 397	11 041
Perte de valeur	2 641	-
Charges financières	1 015	700
Perte de change (gain)	193	(141)
Autres charges (produits)	197	(107)
	34 141	29 237
Résultat avant impôt	16 388	23 133
Charge d'impôt exigible	3 397	1 168
Charge d'impôt différé	8 298	14 496
Résultat net	4 693	7 469
Résultat net par action ordinaire :		
Résultat de base par action	0,13	0,21
Résultat dilué par action	0,10	0,18

Exemple simplifié d'états du résultat global consolidés
 Pour les exercices clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	20X2	20X1
Résultat net	4 693	7 469
Autres éléments du résultat global nets d'impôt		
Gains (pertes) sur placements en instruments de capitaux propres évalués à la juste valeur	413	(68)
Total du résultat global	5 106	7 401

dans la mesure où il est considéré comme probable que l'entité disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Certains pourraient croire que la comptabilisation de l'impôt différé porte sur des impôts qui ont été « reportés », mais ce n'est pas le cas. Pour les entreprises comme pour les particuliers, la LIR prévoit divers traitements s'appliquant à différents éléments. C'est seulement du point de vue spécifique des états financiers et des différences entre le traitement comptable et le traitement fiscal qu'un « report » est créé.

Toutes choses étant égales par ailleurs, les actifs et les passifs d'impôt différé se résorberont lorsque le bénéfice comptable et le bénéfice imposable deviendront équivalents. Dans la pratique, cette résorption peut être reportée indéfiniment, par exemple, si une entité investit massivement chaque année dans de la nouvelle machinerie, générant ainsi de nouvelles déductions fiscales et de nouveaux passifs d'impôt différé.

Même s'il peut être difficile pour le lecteur de comprendre le détail de ces montants, toutes les informations présentées sur les impôts peuvent être significatives. Par exemple, si le taux d'impôt effectif d'une entité augmente par rapport à celui des exercices précédents, une partie moindre de son bénéfice étant imposée à un taux inférieur pratiqué à l'étranger, cela peut la porter à remettre en question la vigueur de ses activités à l'étranger. Si une entité présente des montants importants au titre de nouveaux actifs ou passifs d'impôt différé, cela peut éclairer le lecteur sur l'orientation de l'entreprise et sur ses perspectives. Par exemple, comme il est expliqué plus haut, la comptabilisation de nouveaux actifs d'impôt différé peut indiquer que la direction a modifié son évaluation de la probabilité de générer des bénéfices imposables futurs.

Q. Qu'entend-on par « résultat par action » et « résultat dilué par action »?

Le résultat par action est un indicateur de la performance couramment utilisé pour représenter le résultat net de la société attribuable à une seule action.

La performance de deux entités ne peut être comparée uniquement en fonction des chiffres bruts. Ainsi, deux entités peuvent dégager chacune

un bénéfice net de 1 million de dollars, mais si l'une n'a que 10 actionnaires à parts égales alors que l'autre en a 10 000, cela fait toute une différence sur le résultat pour ses investisseurs. En exprimant le résultat net total sous la forme du plus petit titre de propriété—une action ordinaire—, l'information sur le résultat par action offre une meilleure base de comparaison et permet de relier la performance aux titres de propriété d'un investisseur.

Toutefois, à elle seule, cette mesure ne donne pas une information complète. À un moment donné, une entité peut avoir attribué des options sur actions (voir la page 57) permettant à leurs porteurs d'acquérir des actions ordinaires à des prix inférieurs aux cours de marché. Des droits similaires peuvent avoir été accordés à d'autres personnes. Il arrive souvent que les fournisseurs de capitaux, par exemple, cherchent à obtenir le droit de convertir en actions la totalité ou une partie des montants qui leur sont dus, si cela est avantageux pour eux. S'ils sont exercés, ces instruments font augmenter le nombre d'actions en circulation, tout en réduisant la trésorerie ou les autres ressources que la société pourrait obtenir du fait qu'elle se prive de vendre un plus grand nombre d'actions au cours de marché actuel. À cause de la diminution de la trésorerie et des autres ressources disponibles pour l'entreprise, il se pourrait que le bénéfice futur ne soit pas suffisant pour maintenir le résultat par action à son niveau actuel. L'information sur le résultat « dilué » par action permet d'évaluer dans quelle mesure ces types d'instruments en circulation peuvent entraîner une baisse du résultat par action actuel.

En l'absence de tels instruments (comme des instruments de dettes convertibles), le résultat de base par action est égal au résultat dilué par action. Ces résultats sont également les mêmes lorsque toutes les options en circulation et les autres instruments de même nature peuvent seulement être exercés à des prix supérieurs au cours de marché actuel des actions de la société. Dans ces circonstances, aucune « dilution » du résultat par action n'est attendue sur la base des données actuelles.

Les médias présentent souvent le résultat par action ou le résultat dilué par action lorsqu'ils communiquent les résultats des entreprises. Cela permet notamment d'évaluer sans ambiguïté le cours de marché actuel des actions en tant que multiple du résultat par action (ratio cours/bénéfice). Cependant, le multiple du résultat par action demeure un

RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION

Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère (le numérateur) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (le dénominateur) au cours de la période.

RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION

Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère (le numérateur) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (le dénominateur) au cours de la période, après prise en compte de toutes les actions ordinaires qui seraient ajoutées lors de la conversion de toutes les actions privilégiées convertibles et de toutes les débetures convertibles et lors de l'exercice de toutes les options sur actions et de tous les bons de souscription.

DIVIDENDE

Paiements déclarés par le conseil d'administration d'une société et versés aux actionnaires à même ses résultats cumulés.

point de départ d'analyse plutôt superficiel, car les opinions divergent souvent sur la question de savoir quel multiple convient pour les actions d'une entreprise en particulier.

Q. *Quelles informations les états financiers fournissent-ils sur les dividendes et autres distributions similaires?*

Les dividendes sont des paiements déclarés par le conseil d'administration d'une société et versés aux actionnaires à même ses résultats cumulés, normalement en un paiement d'un montant déterminé pour chaque action ordinaire. Les états financiers indiquent le montant total des dividendes comptabilisés au cours de la période, ainsi que le montant des dividendes par action.

Certaines entités sont constituées en fiducie plutôt qu'en société par actions et font régulièrement des distributions en trésorerie à leurs investisseurs. Ces distributions ne peuvent être appelées dividendes; leurs incidences fiscales diffèrent de celles des dividendes, tant pour les entités que pour leurs investisseurs. Dans les deux cas, les investisseurs voudront comprendre la politique de l'entité en ce qui concerne la distribution de sa trésorerie à ses actionnaires et ils voudront pouvoir évaluer si l'entité est en mesure de maintenir cette politique.

Une entité qui paie régulièrement des dividendes ou fait d'autres distributions n'est pas nécessairement un placement plus intéressant qu'une entité qui s'en abstient. La plupart des entités doivent constamment faire certains investissements pour maintenir ou accroître leur capacité de production. Certaines entités serviront mieux les intérêts à long terme de leurs investisseurs en accumulant leurs ressources financières en vue d'une utilisation future plutôt qu'en procédant à des distributions dans l'immédiat. D'autres entités généreront suffisamment de flux de trésorerie pour pouvoir à la fois investir en vue d'une utilisation future et faire des distributions aux actionnaires. D'autres encore réussiront à faire des distributions seulement parce qu'elles ne réservent pas suffisamment de fonds pour les investissements futurs; dans ce cas, il est possible que le versement des dividendes ne puisse être maintenu à moyen ou à long terme. Dans des cas extrêmes, certaines entités iront même jusqu'à s'endetter afin de pouvoir maintenir leurs distributions.

Le tableau des flux de trésorerie (voir la page 20) permet de comparer les dividendes et paiements similaires aux montants provenant d'autres sources. Les investisseurs devraient s'attendre à trouver dans le rapport de gestion une explication claire sur la politique de distribution de l'entité et sur sa capacité de maintenir cette politique, compte tenu de la nature des activités et des besoins d'investissement courants. Les investisseurs devraient également tenir compte de leur propre besoin d'un revenu de placement immédiat et de leur situation fiscale.

À l'instar des dividendes et autres distributions, de nombreux autres aspects des états financiers peuvent constituer des forces ou des faiblesses relatives, selon le contexte global. Par exemple, toutes choses étant égales par ailleurs, une entité fortement endettée peut sembler moins intéressante qu'une entité comparable, mais libre de dettes. Cette impression est probablement juste lorsque, par exemple, l'entité a beaucoup de mal à assurer le service de sa dette et, par conséquent, à poursuivre son exploitation. Cependant, dans d'autres situations, le coût de la dette (sous forme d'intérêts) peut être moindre que le coût des capitaux propres (sous la forme des attentes des actionnaires à l'égard des dividendes ou des gains en capital sur leurs actions), surtout si l'on tient compte du fait que les versements d'intérêts sont déductibles du bénéfice aux fins de l'impôt. Voilà un autre exemple illustrant, comme il a été mentionné précédemment, pourquoi c'est rarement une bonne idée de s'attarder à un seul aspect des états financiers—apparemment bon ou mauvais—sans considérer son lien avec les autres éléments.

Q. *Comment les biens miniers sont-ils traités dans les états financiers?*

Dans la plupart de ses aspects, la comptabilité s'applique de la même manière à toutes les entités, peu importe leur secteur d'activité. Toutefois, certains secteurs présentent des défis particuliers. Pour prendre un exemple courant dans le contexte du Canada, le cycle de vie d'un bien minier comporte généralement plusieurs stades. Grosso modo, une entité commence par faire des travaux de prospection. Si ces travaux donnent des résultats concluants, elle peut entreprendre des activités de mise en valeur en vue de procéder à l'extraction du minerai et, éventuellement, passer en phase de production minière commerciale. Certains coûts sont engagés avant que l'entité ne puisse démontrer qu'il est

techniquement faisable et commercialement viable d'extraire une ressource minérale du bien, tandis que d'autres coûts sont engagés après que cette détermination a été faite.

L'entité peut traiter de différentes manières les coûts engagés à l'égard du bien dans ses états financiers, selon l'étape du processus au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts engagés après la démonstration de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale sont habituellement traités comme des actifs, bien que divers termes soient utilisés par les entités pour désigner ces actifs. Les IFRS permettent de choisir de traiter les coûts engagés *avant* ce stade (c'est-à-dire au stade de la prospection et de l'évaluation du bien) comme des actifs ou comme des charges (voir la page 18).

Comme pour tous les actifs, les entités évaluent périodiquement la valeur comptable des actifs qu'elles utilisent pour les activités minières en les soumettant à un test de dépréciation et elles comptabilisent une perte lorsque la valeur recouvrable de ces actifs excède leur valeur comptable (voir la page 55). Cependant, l'application d'un test de dépréciation dans ce secteur peut se révéler encore plus exigeante que dans d'autres secteurs, car il est difficile d'évaluer, entre autres, l'évolution future des projets de prospection et de mise en valeur et la volatilité des prix des ressources minérales. À cause de différences dans leurs méthodes et leurs jugements, deux nouvelles entités d'exploration minière ayant des perspectives passablement similaires peuvent présenter des états financiers assez différents.

C'est pour cette raison, entre autres, que les états financiers d'une entité exerçant ses activités dans un secteur axé sur les ressources peuvent seulement fournir une information limitée sur son potentiel et qu'il faut les évaluer à la lumière d'autres informations publiées. Les autorités de réglementation canadiennes exigent notamment le dépôt d'informations techniques sur les projets miniers importants, préparées par des personnes compétentes dans le domaine et traitant d'aspects comme le contenu et la qualité des gisements miniers et leur viabilité économique. Bien que cette information puisse être difficile à comprendre pour un profane, elle donne une perspective que l'on ne retrouve habituellement pas dans les états. Dans le cas des nouvelles entités, l'utilité des états financiers réside surtout dans leur fonction de complément de cette information, en illustrant les ressources financières de l'entité et en donnant

des informations de base permettant d'évaluer les défis du financement qui se poseront si les projets se rendent à l'étape de la production.

Dans la pratique, plutôt que d'amorcer leurs propres projets de production, les petites entités préfèrent souvent négocier des ententes avec des entités de grande taille en vue, par exemple, de transférer les droits à l'égard d'un projet en échange de redevances sur les produits futurs. Une entité minière fournit des informations dans ses états financiers sur les collaborations et autres ententes qu'elle a conclues.

Par ailleurs, des entreprises d'autres secteurs d'activité peuvent avoir des modèles économiques spécifiques et être confrontées à des situations particulières donnant lieu à des défis comptables uniques en leur genre. Ces entreprises peuvent également présenter d'autres types de rapports sur leurs activités.

Q. Qu'entend-on par « information sectorielle »?

Dans son état de la situation financière, entre autres, une entité présente de manière globale et résumée des informations pouvant porter sur des millions de transactions et plusieurs entités juridiques distinctes. Forcément, ces états ne peuvent fournir des informations détaillées sur toutes les différentes branches d'activité composant l'entité. Cependant, les notes permettent au lecteur d'obtenir plus de précisions, car elles fournissent des informations sur les produits, le résultat net et d'autres mesures clés relatives aux principaux secteurs opérationnels. Ces informations sont fondées sur les informations préparées à l'interne et fournies aux membres de la haute direction de l'entité (à savoir les décideurs opérationnels).

Le nombre de secteurs présentés dans les notes est tributaire de la complexité de l'entité et de la structure organisationnelle conçue par la direction pour pouvoir assurer la surveillance de l'entreprise. Certains secteurs peuvent englober de nombreuses branches d'activité différentes et, théoriquement, pourraient fait l'objet de subdivisions. Cependant, pour des raisons pratiques, les états financiers ne fournissent généralement pas ces informations plus détaillées.

Étant donné que l'information sectorielle émane des décisions prises par la direction sur l'organisation de l'entité, deux entités similaires pourraient présenter une information sectorielle passablement différente.

Une entité peut organiser ses activités en fonction de zones géographiques, une autre, en fonction de groupes de clients et une autre, en fonction de divers procédés de fabrication. Ces différences peuvent être significatives en elles-mêmes, car elles fournissent des indices sur le point de vue de la direction de l'entreprise quant aux occasions et aux stratégies.

Cependant, il peut être difficile d'utiliser l'information sectorielle pour comparer des entreprises. Sur cet aspect, comme sur bien d'autres, le rapport de gestion fournit parfois des informations supplémentaires pertinentes, comme le détail des produits par branches d'activité principales.

Outre ces limitations, l'information sectorielle donne un éclairage supplémentaire. Par exemple, cette information peut aider à voir la sensibilité éventuelle de certaines portions des produits de l'entité à différents types de fluctuations économiques, ce qui permet de mieux comprendre les risques sous-jacents.

Q. *Comment les états financiers traitent-ils les événements postérieurs à la date de clôture?*

Compte tenu du travail nécessaire pour préparer et, lorsque cela est requis, auditer les états financiers, un certain laps de temps s'écoule entre la date de l'état de la situation financière et la publication de ces documents. Dans le cas des états annuels des entités non cotées à la Bourse de Toronto, par exemple, il peut s'écouler jusqu'à quatre mois. Des événements importants peuvent forcément se produire au cours de cette période. L'incidence de ces événements sur les états financiers dépend de leur nature.

Certains types d'événements fournissent des éléments probants supplémentaires sur les conditions qui existaient à la date de l'état de la situation financière. Par exemple, une entité dont la période de présentation de l'information financière se termine le 31 décembre peut découvrir en préparant ses états en janvier qu'un client important vient de déclarer faillite. Dans la plupart des cas, cela confirme que le client éprouvait déjà de sérieuses difficultés financières à la fin de décembre et que les montants à recevoir de ce client à cette date étaient déjà dépréciés (voir la page 55). L'entité procède donc à l'ajustement des montants dans son état de la situation financière du 31 décembre en comptabilisant une perte pour refléter l'information obtenue ultérieurement.

D'autres types d'événements ne fournissent pas d'éléments probants supplémentaires sur les conditions qui existaient à la date de l'état de la situation financière. Par exemple, la même entité peut décider en janvier de procéder à un achat important de matériel pour lequel elle devra obtenir un nouveau financement d'un montant considérable. Même si elle avait virtuellement décidé en décembre de faire cet achat, cela ne justifie pas la comptabilisation de la transaction dans l'état de la situation financière avant sa réalisation. Cependant, si le lecteur est au courant de la transaction, cela peut influencer son interprétation des états, car il tiendra compte de l'incidence du financement sur la structure de la dette et l'orientation stratégique de l'entité. Dans ce cas, si l'événement est important, l'entité divulgue de l'information à ce sujet dans les notes complémentaires, à savoir une description de sa nature et une estimation de son incidence financière. Les regroupements d'entreprises, les émissions d'actions et les litiges importants survenant après la fin de l'exercice sont des exemples d'événements postérieurs à la date de clôture à divulguer.

L'entité n'est généralement pas obligée d'attendre que les états financiers soient publiés pour fournir des informations sur les événements postérieurs à la date de clôture qui sont importants. La plupart des entités publient régulièrement des communiqués de presse, que l'on peut consulter sur leur site Web ou dans diverses sources Internet. Dans certains cas, ces communiqués publient sans délai des informations sur des événements qui seront ultérieurement abordés dans les notes complémentaires; dans d'autres cas, ils traitent de questions qui ne relèvent pas du domaine des états financiers. Par exemple, des changements importants dans le personnel sont rarement divulgués dans les états parce qu'ils ne touchent pas directement les montants présentés, mais ils peuvent être annoncés par voie de communiqué de presse. Il s'agit là d'une bonne illustration de la raison pour laquelle il faut toujours évaluer les informations qu'une entité présente dans ses états financiers parallèlement aux informations qu'elle présente dans d'autres documents.

Glossaire

Les définitions qui suivent ont été abrégées et simplifiées pour l'application de la présente publication.

Actif— Ressource contrôlée par l'entité du fait d'événements passés et dont des avantages économiques futurs probables sont attendus par l'entité. **[Asset]**

Activités de financement— Activités qui entraînent des changements dans le montant et la composition du capital apporté et des emprunts de l'entité. **[Financing activities]**

Activités d'exploitation— Principales activités génératrices de produits d'une entité et toutes les autres activités qui ne sont pas des activités d'investissement ou de financement. **[Operating activities]**

Activités d'investissement— Acquisition et sortie d'actifs à long terme et autres placements qui ne sont pas inclus dans les équivalents de trésorerie. **[Investing activities]**

Amortissement— Répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité; dans le cas des ressources, on parle d'épuisement ou de déplétion. **[Amortization, Depreciation]**

Application rétrospective— Consiste à appliquer une nouvelle méthode comptable à des transactions, autres événements et conditions comme si cette méthode avait été appliquée initialement à ces transactions, événements ou conditions. **[Retrospective application]**

Avantage économique futur— Potentiel de contribuer, directement ou indirectement, à des flux de trésorerie et d'équivalents de trésorerie allant à l'entité. Le potentiel peut être un potentiel de production qui fait partie des activités d'exploitation de l'entité. Il peut également prendre la forme d'une possibilité de conversion en trésorerie ou en équivalents de trésorerie, ou d'une capacité à réduire les sorties de trésorerie, par exemple, lorsqu'un autre processus de production diminue les coûts de production. **[Future economic benefit]**

Capitaux propres— Droit résiduel sur les actifs de l'entité après déduction de tous ses passifs. **[Equity]**

Charges—Diminutions d'avantages économiques au cours de la période comptable sous forme de sorties ou de diminutions d'actifs, ou de prise en charge de passifs, qui ont pour résultat de diminuer les capitaux propres autrement que par des distributions aux participants aux capitaux propres. La définition des charges comprend les pertes aussi bien que les charges qui résultent des activités ordinaires de l'entité. **[Expenses]**

Coentreprise—Partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. **[Joint venture]**

Composante d'une entité—Activités et flux de trésorerie qui peuvent être clairement distingués, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières, du reste de l'entité. **[Component of an entity]**

Comptabilité d'engagement—Décrit les effets, sur les ressources économiques de l'entité comptable et les droits d'autrui sur celles-ci, des transactions et autres événements et circonstances dans les périodes au cours desquelles ces effets se produisent, même si les entrées et les sorties de trésorerie correspondantes ont lieu dans une période différente. **[Accrual basis of accounting]**

Contrôle—Un investisseur contrôle une société émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci. Les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé (voir le *Manuel de CPA - Comptabilité*) définissent le contrôle comme étant le pouvoir de définir, de manière durable et sans le concours de tiers, les politiques stratégiques d'une entreprise en matière d'exploitation, d'investissement et de financement. **[Control]**

Coût—Montant de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie payé, ou juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction, ou montant éventuellement attribué à cet actif lors de sa comptabilisation initiale selon les dispositions spécifiques d'une norme. **[Cost]**

CPA Canada—Comptables professionnels agréés du Canada est la plus grande association de professionnels de la comptabilité au pays. **[CPA Canada]**

Déclaration d'acquisition d'entreprise—Document d'information requis par certaines autorités de réglementation des valeurs mobilières. Ce document décrit les entreprises importantes acquises par une société et l'incidence de ces acquisitions sur celle-ci. **[Business Acquisition Report (BAR)]**

Durée d'utilité — Période pendant laquelle on peut s'attendre qu'un actif, seul ou en combinaison avec d'autres, contribue directement ou indirectement aux flux de trésorerie futurs d'une entreprise. En règle générale, la durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à pouvoir utiliser un actif ou le nombre d'unités d'œuvre ou d'unités similaires que l'entité s'attend à obtenir de l'actif. *[Useful life]*

Entreprise — Ensemble intégré d'activités et d'actifs, susceptible d'être exploité et géré dans le but de fournir directement aux investisseurs ou autres détenteurs, sociétaires ou participants, un rendement sous forme de dividendes, de coûts inférieurs ou d'autres avantages économiques. *[Business]*

Entreprise commune — Partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs, relatifs à celle-ci. *[Joint operation]*

États financiers — Document en bonne et due forme présentant les activités financières d'une entreprise, d'une personne ou d'une autre entité. Un jeu complet d'états financiers comprend : un état de la situation financière à la fin de la période; un état du résultat global de la période; un état des variations des capitaux propres de la période; un tableau des flux de trésorerie de la période; des notes, contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. *[Financial statements]*

États financiers consolidés — États financiers d'un groupe dans lesquels les actifs, les passifs, les capitaux propres, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales sont présentés comme ceux d'une entité économique unique. *[Consolidated financial statements]*

Filiale — Entité, y compris une entité sans personnalité juridique telle que certaines sociétés de personnes, contrôlée par une autre entité (appelée « société mère »). *[Subsidiary]*

Goodwill — Actif représentant les avantages économiques futurs résultant des autres actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprises qui ne sont pas identifiés individuellement et comptabilisés séparément. *[Goodwill]*

Hypothèse de la continuité de l'exploitation — Les états financiers sont normalement préparés selon l'hypothèse qu'une entité poursuivra ses activités dans un avenir prévisible. Ainsi, il est supposé que l'entité n'a ni l'intention, ni la nécessité de procéder à sa liquidation, ni de réduire de façon importante

l'étendue de ses activités. S'il existe une telle intention ou une telle nécessité, les états financiers peuvent devoir être préparés sur une base différente et, le cas échéant, la base utilisée doit être indiquée. **[Going concern assumption]**

Immobilisations incorporelles — Actifs non monétaires identifiables sans substance physique. **[Intangible assets]**

Importance relative — L'information est significative si son omission ou son inexactitude peut influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent sur la base des états financiers. L'importance relative dépend de la taille et de la nature de l'omission ou de l'inexactitude, appréciée par rapport aux circonstances particulières. La taille ou la nature de l'élément, ou une combinaison des deux, peut être le facteur déterminant. **[Materiality]**

Impôt exigible — Montant des impôts sur le résultat payables (recouvrables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'une période. **[Current tax]**

Instrument de capitaux propres — Contrat qui met en évidence un droit résiduel dans les actifs d'une entité après déduction de tous ses passifs. **[Equity instrument]**

Instrument financier — Tout contrat qui donne lieu à un actif financier pour une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres pour une autre entité. **[Financial instrument]**

Instrument financier composé — Instrument financier qui, du point de vue de l'émetteur, contient à la fois un élément de passif et un élément de capitaux propres. **[Compound financial instrument]**

Juste valeur — Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. **[Fair value]**

Méthode de la mise en équivalence — Méthode comptable qui consiste à comptabiliser initialement la participation au coût et à l'ajuster par la suite pour prendre en compte les changements de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de l'entité émettrice qui surviennent postérieurement à l'acquisition. Le résultat net de l'investisseur comprend sa quote-part du résultat net de l'entité émettrice; les autres éléments du résultat global de l'investisseur comprennent sa quote-part des autres éléments du résultat global de l'entité émettrice. **[Equity method]**

Méthodes comptables—Principes, bases, conventions, règles et pratiques spécifiques appliqués par une entité lors de l'établissement et de la présentation de ses états financiers. **[Accounting policies]**

Monnaie de présentation—Monnaie utilisée pour la présentation des états financiers. **[Presentation currency]**

Monnaie étrangère—Monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité. **[Foreign currency]**

Monnaie fonctionnelle—Monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. **[Functional currency]**

Montant amortissable—Coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût dans les états financiers, diminué de sa valeur résiduelle. **[Depreciable amount]**

Normes internationales d'information financière (IFRS)—Normes comptables et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), de Londres, au Royaume-Uni. **[International Financial Reporting Standards (IFRSs)]**

Notes—Les notes contiennent des informations complémentaires à celles qui sont présentées dans l'état de la situation financière, l'état du résultat global, le compte de résultat séparé (s'il est présenté), l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie. Les notes fournissent des descriptions narratives ou des décompositions d'éléments présentés dans ces états, ainsi que des informations relatives aux éléments qui ne répondent pas aux critères de comptabilisation dans ces états. **[Notes]**

Notice annuelle—Document d'information exigé par certaines autorités de réglementation. Une notice annuelle donne de l'information importante sur une société et ses activités, dans le contexte de son développement passé et de ses possibilités de développement futur. Elle décrit la société et ses activités, ses perspectives d'avenir, les risques auxquels elle s'expose et les autres facteurs qui ont une incidence sur ses activités. **[Annual Information Form (AIF)]**

Option sur actions—Contrat qui donne au bénéficiaire le droit, mais non l'obligation, de souscrire des actions de l'entité à un prix fixe ou déterminable, pendant une période stipulée. **[Stock option]**

Partenariat—Entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Il existe deux types de partenariat : l'entreprise commune et la coentreprise. **[Joint arrangement]**

Participation ne donnant pas le contrôle—Participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à une société mère. Parfois désignée par l'expression « participation minoritaire ». **[Non-controlling interest]**

Passif—Obligation actuelle de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques. **[Liability]**

Période intermédiaire—Période de présentation de l'information financière d'une durée inférieure à celle d'un exercice complet. **[Interim period]**

Perte de valeur—Montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable (c'est-à-dire le montant de l'avantage futur). **[Impairment loss]**

Pertes—Éléments qui satisfont à la définition de charges, autres que les charges survenant dans le cadre des activités ordinaires de l'entité. Les pertes peuvent survenir ou non dans le cadre des activités ordinaires de l'entité. **[Losses]**

Produits—Accroissements d'avantages économiques au cours de la période comptable, sous forme d'entrées ou d'accroissements d'actifs, ou de diminutions de passifs, qui donnent lieu à des augmentations des capitaux propres (autres que les augmentations provenant des apports des participants aux capitaux propres). La définition des produits inclut à la fois les produits des activités ordinaires et les profits. **[Income]**

Produits des activités ordinaires—Entrées brutes d'avantages économiques intervenues au cours d'une période dans le cadre des activités ordinaires d'une entité lorsque ces entrées contribuent à des augmentations de capitaux propres (autres que les augmentations relatives aux apports des participants aux capitaux propres). **[Revenue]**

Profits—Autres éléments qui satisfont à la définition des produits et peuvent résulter ou non des activités ordinaires de l'entité. **[Gains]**

Prospectus—Document d'information exigé par certaines autorités de réglementation. Un prospectus donne des détails sur un placement de titres auprès du public. Il contient les faits qu'un investisseur doit connaître pour prendre des décisions d'investissement éclairées. **[Prospectus]**

Rapport de gestion — Exposé dans lequel la direction analyse la performance de la société au cours de la période couverte par les états financiers et explique sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Le rapport de gestion complète les états financiers sans en faire partie. **[Management Discussion and Analysis (MD&A)]**

Rapport de l'auditeur — Opinion formelle, ou formulation d'une impossibilité d'exprimer une opinion, exprimée par un auditeur après la réalisation d'un audit ou d'une évaluation. **[Auditor's report]**

Rapport financier intermédiaire — Rapport financier contenant un jeu complet d'états financiers ou un jeu d'états financiers résumés pour une période intermédiaire. **[Interim financial report]**

Regroupement d'entreprises — Transaction ou autre événement qui permet à un acquéreur d'obtenir le contrôle d'une ou de plusieurs entreprises. **[Business combination]**

Résultat de base par action — Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère (le numérateur) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (le dénominateur) au cours de la période. **[Earnings per share (basic)]**

Résultat dilué par action — Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère (le numérateur) divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (le dénominateur) au cours de la période, après prise en compte de toutes les actions ordinaires qui seraient ajoutées lors de la conversion de toutes les actions privilégiées convertibles et de toutes les débetures convertibles et lors de l'exercice de toutes les options sur actions et de tous les bons de souscription. **[Earnings per share (diluted)]**

Résultat global — Total du « résultat net » et des « autres éléments du résultat global ». **[Comprehensive income]**

Résultat net — Total des produits diminué des charges, à l'exclusion des composantes des autres éléments du résultat global. **[Profit or loss]**

Société mère — Entité qui a une ou plusieurs filiales. **[Parent]**

Stocks — Actifs détenus en vue de la vente dans le cours normal des activités, en cours de production pour une telle vente ou sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées dans le processus de production ou de prestation de services. **[Inventory]**

Unité génératrice de trésorerie — Plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. **[Cash-generating unit]**

Valeur comptable — Montant auquel un actif est comptabilisé dans l'état de la situation financière après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. **[Carrying amount]**

Valeur résiduelle (d'un actif) — Montant estimé qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif, après déduction des coûts de sortie estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité. **[Residual value (of an asset)]**

Lire les états financiers – Que me faut-il savoir?

Réponses à des questions courantes

Les Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) ont élaboré la présente publication dans le but d'expliquer certains concepts, certaines conventions et certains principes sur lesquels reposent les états financiers et qui sont susceptibles d'intéresser le lecteur.

Dans la présente publication, on trouve des réponses à certaines questions clés qu'un utilisateur inexpérimenté cherchant à acquérir une compréhension de base des états financiers pourrait se poser.



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

277, RUE WELLINGTON OUEST
TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2
TÉL. 416 977.3222 TÉLÉC. 416 977.8585
WWW.CPACANADA.CA